

la gueule ouverte

N° 96 - mercredi 10 mars 1976 - hebdomadaire 4 F

AU SOMMAIRE

- Les surgénérateurs: une folie économique, les Amis de la Terre le démontrent, page 3
- Les enseignants refusent les radios, page 6
- Viticulteurs: on est perplexes..., page 7
- La région Aquitaine, page 16

MALVILLE:

QUI OSE CONSTRUIRE
LA PLUS DANGEREUSE
CENTRALE NUCLÉAIRE
DU MONDE?

C'EST NOUS!



MARS

10
mercredi



Reaumur naturaliste français (1683-1757). L'inventeur méconnu de la porcelaine, l'invention du bon attribue toujours à tort à Benjamin Franklin, ainsi que du thermomètre qui porte, bizarrement, d'autres noms d'imposteurs : Mural, Centigrade, Médical. Par contre, Reaumur n'a jamais rien fait d'important à Sebastopol. L'histoire est bien mal racontée aux enfants.

11
jeudi

Lever du soleil à 6 h 16, coucher à 17 h 47.
Guernesey "Spring flower show" (renseignements au C.G.F., St Peter Port).

12
vendredi

Paris au salon de l'agriculture (porte de Versailles) on peut trouver lait et œufs frais fournis par toutes ces pauvres bêtes maintenues là pour la durée de ces repoussances commerciales.

13
samedi

Des sous pas perdus: les 25F consacrés à un abonnement à "Apartheid: non!" bulletin de la campagne anti Outspan - 46 rue de Valenciennes, 75006, Paris.

14
dimanche

Pour les ramasseurs de mâche (ou "doucelette") dans les champs avant de la manger en salade, s'assurer que ces saloperus chimiques ne viennent pas d'être déversés sur les champs en question!

15
lundi

Rome 11^e congrès international de la recherche agronomique.
Louano (Saône et Loire): foire aux chevaux. Et les saurs ne râlent pas à l'importation de marchandises de fibres synthétiques remportés?

16
mardi

Chiens foues

Les étrons de la semaine

Au « Parisien Libéré » pour avoir interrogé le tortionnaire Massu au cours d'une enquête soi disant objective, pour ou contre la peine de mort, entreprise parmi ses lecteurs.

Au général Massu pour oser encore parler en public et proférer des horreurs de ce genre: «... Quant au procédé d'exécution de la peine, je crois qu'il devrait être le plus discret possible et le plus rapide, par les moyens électriques par exemple...» Aussi discret que la gégène?

A un autre général, Etcheverry, pour, se foutre du monde en employant des arguments plus que spécieux contre les pacifistes: « Si tous les jeunes de la génération précédente avaient été pacifistes et objecteurs de conscience, le monde actuel serait nazi ». Eh! Ducon étoilé, si tous les jeunes Allemands avaient été pacifistes, où il aurait trouvé ses troupes, le nazisme?

LA RECETTE DE LA SEMAINE

SOUFFLÉ AU FROMAGE

Dans une casserole de contenance un litre, faire fondre doucement une grosse noix de beurre. Retirer du feu et y délayer deux grosses cuillerées à soupe de farine blanche et une grosse cuillerée de farine complète. Délayer avec un verre (à moutarde) d'eau qu'on verse doucement, puis trois verres de lait. Remettre à feu doux et porter à ébullition sans cesser de remuer (jusqu'à présent, pour les ignorants, c'était tout bonnement la recette de la béchamelle). Une pointe de couteau de sel fin, pincée de noix muscade râpée. Dès que ça bout bien, retirer du feu. Rajouter aussitôt deux cents grammes de gruyère râpé, puis quatre jaunes d'œufs. Allumer le four à ce moment-là, au plus chaud. Beurrer un plat à soufflé (n'importe quel plat bien creux allant au four). Battaie les quatre blancs d'œufs en neige très ferme et les mélanger délicatement à la préparation, en soulevant avec une spatule en bois. Enfourner aussitôt, baisser le four à 6, laisser cuire trois quarts d'heure environ, servir sans attendre. Manger avec une bonne salade, suivre d'une compote de fruits mélangés, boire, par exemple, un petit cidre... Et voilà un repas végétarien!

LA SEMAINE PASSEE

1er mars. Au tribunal correctionnel de Lille, procès d'Ambroise Monod, directeur de la publication « Cité nouvelle » pour avoir publié une caricature des tribunaux militaires dessinée par Cabu. Ce dernier fait scandale en interrompant, sans y avoir été prié, le réquisitoire du procureur. Mouna embraie. Chahut. La salle est évacuée.

3 mars. Conférence de presse des maires des cinquante et une communes opposées à la réalisation du TGV Paris-Lyon. Malgré eux, malgré les multiples associations les soutenant, malgré la réticence des écologistes qui, bien que favorables au train en général, pensent que ce projet pourrait au moins être modifié.

4 mars. Le Concorde est autorisé à survoler le Canada.

Le syndicat de défense des agriculteurs de Braud et Saint-Louis (Gironde) contre le projet de centrale nucléaire, forme un recours devant le Conseil d'Etat pour l'annulation du décret d'utilité publique.

Au large de l'île de Groix se promène nonchalamment une nappe d'hydrocarbures de près de 18 kilomètres.

Un journal guatémaltèque accuse: le terrible tremblement de terre qui vient de faire 23 000 victimes, aurait été provoqué par une explosion souterraine américaine. D'après les « spécialistes », le séisme aurait eu lieu tout de même deux ou trois jours plus tard, explosion ou pas.

4 mars. Le Conseil des ministres se penche sur un projet de loi protégeant l'individu contre l'informatique. Bizarre, comme démarche! Serait pas plus simple de commencer par ne pas nous fichier à tort et à travers?

La Chambre de Commerce et l'Industrie de Paris présente un projet de recensement des déchets industriels, et des procédés de retraitement de ceux-ci. Plus de poubelles furtives.

Un industriel transportait d'Italie en France des produits alimentaires dans des camions citernes ayant contenu à l'aller des produits hautement toxiques. Procès. L'avocat de la partie civile demande deux mille francs de dommages-intérêts pour chacune des associations de consommateurs requérantes. Le procureur, lui, demande une peine de prison en plus.

5 mars. Procès-verbal de saisie délivré contre le quotidien « Libération ». Pour en savoir plus, ben tiens, c'te question, faut lire tous les jours « Libération »!

6 mars. Huit personnes hospitalisées après avoir tripoté des produits radioactifs (radium) dans une décharge publique. que.

Trois médecins condamnés pour avoir refusé de cotiser à l'Ordre des Médecins qu'ils ne jugent pas représentatif de leur profession.

Le tribunal administratif de Rouen interdit enfin les déversements de boues rouges dans la Baie de Seine. Thann et Mulhouse adoptera donc peut-être son projet de transporter ses rejets dans une usine qui les mélangerait avec du calcaire pour en faire un « résidu solide » qu'on mettra... où?

« Le programme nucléaire français aurait peut-être pu réussir si Poincaré l'avait lancé en 1920. Faute de cette condition, il est incapable de relayer à temps les combustibles fossiles en voie d'épuisement. Outre certaines contingences technologiques, économiques et politiques, les lois de la physique nucléaire elle-même s'y opposent. Mais s'il est trop tard pour faire du nucléaire, il est encore temps d'investir dans l'énergie solaire. »

Telles sont les principales conclusions du très important « rapport Poincaré » que publient cette semaine les Amis de la Terre. Ce n'est aucunement un canular, mais une étude scientifique tout à fait sérieuse, qui pourrait bien porter un coup décisif au programme nucléaire. L'auteur principal est un ingénieur : Yves Lenoir. La G.O. vous donne ci-dessous un résumé de ce rapport, suivi d'extraits. Les lecteurs sont vivement incités à en lire la version intégrale (accompagnée de graphiques et d'une annexe technique permettant « à chacun de s'assurer de la validité des propositions avancées selon les différentes hypothèses de calcul »). Ce rapport intégral est dès maintenant disponible moyennant 10 F aux Amis de la Terre, 16 rue de l'Université, 75007 Paris.

LA G.O.



LE NUCLÉAIRE EST MALADE ACHEVONS-LE!

Les pays qui possèdent l'arme atomique se sont enfin avisés qu'il était urgent d'accorder leurs violons pour éviter la dissémination de l'arme nucléaire. Ils ont réuni une sorte de Yalta à Londres pour s'interdire toute exportation de plutonium et d'uranium enrichi à destination des pays non-nucléaires et qui ne veulent pas le rester. On sait en effet la douloureuse surprise du Canada découvrant que les Indiens d'Inde avaient détourné de sa pacifique mission un réacteur « civil » Candu canadien, pour en tirer les éléments de la première explosion nucléaire indienne. Le monde épaté avait appris alors, c'était en mai 74, qu'il n'y a pas plus d'atome pacifique que de beurre en branche et que tous les réacteurs ont eu pour mission première d'aider l'armée à se payer le champignon suprême.

De ce côté, rendons-lui justice, l'énergie nucléaire est une réussite !

Pour le reste, pour la fabrication d'électricité à un prix intéressant, l'énergie nucléaire est une catastrophe sans précédent dans les annales de l'économie. D'un bout à l'autre de la chaîne, les ennuis se multiplient, les retards techniques s'accumulent, à tel point qu'il a fallu fixer un prix-plancher pour le pétrole, de peur qu'en baissant à des taux impudiques, il ne rende définitivement non-rentable le kilowatt nucléaire. Sans parler des aléas écologiques dont les constructeurs se battent l'œil (profit d'abord, sécurité on verra si les prolos gueulent trop fort), l'industrie nucléaire, on le voit aux USA, est dans une noire panade. Le combustible, l'uranium enrichi, ne cesse d'aug-

menter. Bientôt on brûlera de l'or dans les réacteurs, ça coûtera moins cher. A la sortie, on avoue qu'on ne sait rien faire des déchets. Alors on les entasse dans la décharge. C'est pas tout à fait ce que chantaient jadis les béats de l'EDF et leurs « experts » stipendiés. Alors, messieurs, cet atelier « haute activité » de La Hague, quand donc allez-vous prendre la responsabilité de le mettre en service ? Alors, l'EDF, quand va-t-on avoir le courage de reconnaître que globalement, l'énergie nucléaire, c'est la débâcle ! Tout le confirme, tout le crie, chaque jour, et vous vous obstinez ?

Ils s'obstinent ! Ils vont par aveuglement technocratique, nous refaire le coup de « Concorde », investir des milliards de francs et bon nombre de vies humaines, dans ce secteur condamné par le simple bon sens. La dernière étude des Amis de la Terre le prouve : si Poincaré avait lancé l'industrie nucléaire en 1920, on commencerait peut-être aujourd'hui à faire des kilowatts bon marché. Mais Poincaré en 1920 décorait les veuves de la tuerie de 14 et ne songeait pas encore à préparer la suivante. L'EDF va sûrement contester le rapport Poincaré, avec ses chiffres à elle, des chiffres bavards qui, depuis 70, parlent à tort et à travers. Puis elle va se lancer dans les sur-générateurs, fin du fin de la stupidité suicidaire. A Malville, Isère, les écologistes non-violents vont occuper le terrain. Que fera le service public EDF ? Appeler les CRS à la rescousse ? Les paris sont ouverts !

Arthur

RÉSUMÉ

Le présent rapport, reprenant les estimations les plus récentes (1) quant à la date probable de la pénurie des combustibles fossiles, montre que, même si l'industrie nucléaire pouvait être développée de façon accélérée et optimale grâce à l'introduction immédiate des surrégénérateurs les plus performants, elle ne serait pas capable de prendre le relais à temps.

Bien plus, la faiblesse des ressources d'uranium accessibles à temps, compte tenu de l'ampleur des programmes nucléaires, et singulièrement en Europe, région pauvre en uranium, conduira rapidement, justement aux alentours de l'an 2000, le système des réacteurs à eau légère au bord de l'asphyxie. On subira alors un creux inévitable de la production d'électricité d'origine nucléaire, creux d'autant plus prononcé que le développement des parcs à réacteurs à eau légère aura été rapide et que l'introduction des surrégénérateurs aura été retardée.

Et ce creux coïncidera avec les débuts de la pénurie des combustibles fossiles, c'est-à-dire avec une augmentation rapide de leur prix. Dans ce contexte énergétique et financier désastreux, il sera de plus en plus difficile de faire admettre les investissements nouveaux réclamés pour poursuivre la politique

énergétique, investissements qui seront très coûteux en énergie et en capital, qu'ils soient destinés au nucléaire ou au solaire. Ces difficultés s'ajouteront aux innombrables problèmes techniques soulevés par la gestion d'un parc nucléaire dont la caractéristique essentielle sera la rigidité.

En fait, les investissements (2) seront vraisemblablement ralentis, voire stoppés, pour consacrer l'énergie disponible à la survie et aux gaspillages de base. Et l'industrie ne pourra sans doute pas supporter une baisse sensible de la production d'énergie ni s'adapter aux modifications rapides de la nature sous laquelle elle sera distribuée.

En somme, les choses étant ce qu'elles sont – et notamment la croissance se poursuivant –, l'énergie nucléaire ne peut se permettre de prendre le moindre retard, sous peine de s'enliser avec tout l'appareil de production. Sa survie dépend du développement exponentiel des surrégénérateurs, mais celui-ci n'est pas réalisable s'il n'est pas engagé à temps. Or il n'a pas été engagé à temps...

La seule façon de justifier le nucléaire serait d'instituer une croissance énergétique zéro dès maintenant, ce qui nous laisserait un répit de 150 ans pour les combustibles fossiles. Dans ces conditions un programme nucléaire progressif aurait le temps d'assurer une relève sans à-coup. Mais évidemment l'introduction de l'énergie solaire serait encore plus facile à assurer.

CONTRAINTES DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE SURRÉGÉNÉRATEURS

(...) Avant de définir une économie « idéale » du plutonium, il est bon d'avoir une idée précise des contraintes technologiques qui compromettent son développement. Elles sont principalement liées au recyclage du plutonium et donc au retraitement du combustible usé.

Mais d'abord, pourquoi ne pas construire directement des surrégénérateurs « brûlant » de l'uranium 235 ? C'est un problème de coût et de bilan énergétique. D'une part il faudrait disposer d'immenses usines capables d'enrichir jusqu'à 20 ou 25 % l'uranium en isotope 235, ensuite ces usines consommeraient par avance la majeure partie de l'énergie que fourniraient les réacteurs durant leurs premières années de fonctionnement. Au reste, ça marche mieux au plutonium.

Une première condition à la mise en place de surrégénérateurs est donc de savoir extraire industriellement le plutonium du combustible usé des réacteurs à neutrons modérés. Pour la filière américaine, dite à eau légère, utilisée en France et ailleurs, il n'y a pas encore une usine au monde qui fonctionne réellement (3). Le combustible est, comme on dit, « plus chaud » (radioactif) que celui des réacteurs plutonigènes initialement développés pour les besoins des militaires, environ quatre fois plus, et cela rend les normes de protection des travailleurs quasiment impossibles à respecter en permanence.

DES SCIENTIFIQUES AMÉRICAINS DÉNONCENT LA « SOCIÉTÉ DU PLUTONIUM »

Plusieurs dizaines de scientifiques américains renommés ont signé une « déclaration d'inquiétude » dénonçant les risques de la « société du plutonium ». Ce choix de société est à leurs yeux « moralement indéfendable et techniquement sujette à caution ». Ils soulignent que le trentième anniversaire de l'Age Atomique est marqué aux États-Unis (et en Europe) par une « série de décisions cruciales » – sur la construction des surrégénérateurs notamment – qui décideront du passage ou non vers cette « société du plutonium ».

Ils concluent ainsi leur cri d'alarme : « **Les dangers sans précédent de la société du plutonium demandent une réponse politique sans précédent. Ces dangers sont si graves que chaque citoyen doit contribuer à décider si c'est là la voie vers l'indépendance énergétique que nous – ou tout autre pays – doit suivre. Tous ceux qui sont persuadés que la technique doit servir les valeurs humaines doivent se joindre dans l'opposition à la société du plutonium, et dans la proposition de reconvertir vers des voies plus sûres et plus constructives les vastes res-**

sources aujourd'hui consacrées à l'énergie nucléaire. La responsabilité de ces décisions ne peut être laissée aux experts nucléaires, car les questions-clés ne sont pas techniques ou économiques, mais bien sociales et éthiques ; dans une démocratie, de telles questions ne doivent être résolues qu'à travers le processus politique. »

Parmi les premiers signataires : Hannes Alfvén, Georges Wald, James Watson, Christian Anfinsen, André Cournaud, Max Delbrück, Paul Flory, P. Kusch, Severo Ochoa, Linus Pauling, William Stein, Albert Szent-Gyorgyi, Harold Urey, tous Prix Nobel.

Aussi : Dean Abrahamson, John Edsall, Allen Kneese, Amory Lovins, Barbara Ward, Thomas Cochran, Lamont Cole, Barry Commoner, James Conant, Th. Dobshanki, Paul Ehrlich, Donald Geesaman, John Gofman, Robert Heilbroner, John Holdren, King Hubert, Marc Kac, Henry Kendall, Lewis Mumford, George Polya, David Riesman, Arthur Tamplin, John Todd, Alvin Toffler, Maurice Visscher.

Admettons néanmoins que cette condition impérative soit bientôt remplie (d'ici 1980). Le problème se reposera de nouveau avec le combustible usé des surrégénérateurs qui, pour des raisons économiques (éviter des rechargements trop fréquents pendant lesquels le réacteur est à l'arrêt), sera deux à quatre fois plus « chaud » – et peut-être même plus encore – que celui des réacteurs à eau légère. Les spécialistes envisagent donc d'autres techniques, mais pour l'instant ils ne disposent même pas de moyens sûrs pour transporter ce combustible. Admettons à nouveau cependant que ces difficultés seront surmontées un jour et à temps.

En revanche, on ne pourra éviter de perdre du plutonium lors des opérations de retraitement. Les chiffres actuellement disponibles pour les réacteurs à eau légère indiquent une perte totale de l'ordre de 1,3 % à 1,5 %, qui comprend le plutonium perdu dans les gaines (absorbé par celles-ci), celui qui reste dilué dans les produits de fission et celui qui se trouve dans les boues chimiques rejetées dans l'environnement ou stockées, selon leur radioactivité.

Le diamètre plus faible des gaines de combustible des surrégénérateurs, la plus forte concentration de ce dernier en plutonium et les difficultés supplémentaires introduites par son intense radioactivité nous incitent à penser que les pertes seront plus importantes dans le cycle surrégénérateurs (disons de 1,5 % à 2,5 %).

Outre les problèmes de nuisances qu'elles soulèvent (4), ces pertes de plutonium vont influencer sur le taux de surrégénération des réacteurs. De fait, le temps de doublement réel en matière fissile croît avec les pertes ; plus il est long, plus les pertes allongent encore sa durée.

En définitive, il faut un temps de doublement théorique inférieur à vingt ans – ce qui n'a encore été tenté nulle part – pour être relativement indépendant des performances du retraitement, à supposer évidemment que celui-ci soit réalisable.

Enfin une dernière contrainte retardera l'introduction des premiers surrégénérateurs : la quasi-impossibilité d'avoir retraité le combustible moins d'un an après sa sortie du réacteur. Il faudra donc disposer d'une quantité de combustible supérieure à leur charge initiale pour faire fonctionner sans interruption les premiers surrégénérateurs. En effet, les réacteurs à eau légère ne sont pas capables de produire en un an assez de plutonium pour recharger les réacteurs à neutrons rapides. Il faudra donc accumuler patiemment pour chaque surrégénérateur presque une charge et demie avant de le mettre en marche pour la première fois.(...)

PROGRAMME OPTIMAL

Que pourrait-on attendre d'un programme analogue au programme français actuel, c'est-à-dire un développement linéaire du parc des réacteurs à eau légère rendu optimal grâce au développement simultané d'un parc de surrégénérateurs qui générerait au mieux le stock de plutonium disponible à un instant donné ? (...)

Nous avons évalué ses performances avec diverses hypothèses qui montrent l'influence de trois variables principales : le stock d'uranium disponible, la vitesse de crois-

sance du parc à eau légère et le temps de doublement de la matière fissile des surrégénérateurs.(...)

(Quelle que soit l'hypothèse retenue) il y a toujours une baisse de puissance du parc nucléaire après l'apogée du système à neutrons modérés, sauf pour un taux de croissance de 1.000 MW par an, le plus faible. L'épuisement de l'uranium et/ou la faiblesse des moyens d'enrichissement poseront des problèmes quasi insolubles pour la planification à moyen terme.

La volonté de donner rapidement une grande place au nucléaire dans le système français est incompatible avec les lois de la physique. Il faudrait alors surinvestir en centrales thermiques classiques pour éviter la phase et les risques de pénurie d'électricité !

Tout retard (6) dans l'introduction de surrégénérateurs très performants (temps de doublement de dix ou quinze ans) se paiera extrêmement cher en énergie fossile. (...)

Une substitution totale du nucléaire aux autres sources d'énergie, pour un niveau de consommation égal aux prévisions officielles de l'année 1985, nécessiterait un parc de quelque 500 centrales de 1.000 MW ayant un facteur de charge de 80 %.(...)

Si nous admettons maintenant une croissance énergétique zéro à partir de 1985, quand donc le système nucléaire optimal pourra-t-il relayer les combustibles fossi-



les ? Avec une croissance de 5.000 MW par an du parc à eau légère (qu'EDF a déjà tant de mal à réaliser !), les réponses sont :

	temps de doublement de la matière fissile des surrégénérateurs	relais assuré dans
– si la France a accès à 100.000 t d'uranium	40 ans	110 ans
	20 ans	66 ans
	15 ans	51 ans
	10 ans	37 ans
– à 200.000 t d'uranium	20 ans	52 ans
	15 ans	43 ans
	10 ans	35 ans
– à 300.000 t d'uranium	15 ans	41 ans
	10 ans	32 ans

ÉTATS-UNIS : PAS DE SURRÉGÉNÉRATEURS COMMERCIAUX AVANT 1986

Le Dr Robert C. Seamans, administrateur de l'Energy Research and Development Administration (ERDA) américaine a annoncé le 31 décembre 1975 qu'un programme de recherche et de construction de surrégénérateurs expérimentaux permettra en 1986 à son Administration « de décider si le déploiement à l'échelle commerciale de ces réacteurs avancés est acceptable ».

Voici quelques extraits de ses conclusions (« Administrator's findings on the liquid metal fast breeder reactor program final environmental statement » ; in Information from ERDA, vol. I, n° 40, 31/12/1975, Washington 20545-DC, USA) :

« (A la lecture du Rapport d'Impact Ecologique final qui m'était soumis, j'ai cependant trouvé que des problèmes d'importance ont à être résolus de façon satisfaisante avant qu'on puisse prendre la décision de passer à l'utilisation commerciale étendue des surrégénérateurs...) Ce Rapport d'Impact montre que les principaux sujets d'incertitude se trouvent dans le fonctionnement des réacteurs, dans l'effi-

cacité du cycle du combustible, dans la sûreté des réacteurs, dans la protection des installations, dans les effets sur la santé publique, dans la gestion des déchets et dans la disponibilité des ressources en uranium. Je pense qu'il faudra disposer d'informations suffisantes pour résoudre ces sujets d'incertitude avant que l'ERDA puisse prendre une décision significative sur la commercialisation de cette technologie, c'est-à-dire sur l'acceptabilité écologique, sur la réalisabilité technique et sur la compétitivité économique d'un large déploiement commercial des surrégénérateurs » (...)

« M'appuyant sur ces considérations, j'ai rejeté les options qui impliquent une accélération rapide du programme (de surrégénérateurs) à cause du manque d'expériences sur un grand réacteur expérimental, et d'une information insuffisante sur les sujets d'incertitude (mentionnés ci-dessus) »...

En conclusion, le Dr Seamans décide qu'il faudra construire le prototype de Clinch River, puis deux autres prototypes plus grands, et les expérimenter avant toute décision.

TOUS À MALVILLE!



Rappelons que le temps de doublement (7) minimal théorique est de quinze ans. Il faudrait avoir accès à des stocks d'uranium de l'ordre de 200.000 à 300.000 t dans les vingt-cinq ans à venir (production actuelle : 1.600 t par an en France et 1.200 t par an au Niger et au Gabon) et maîtriser dès aujourd'hui la technique des surrégénérateurs les plus performants pour réussir la « prouesse » de substituer le nucléaire aux combustibles fossiles au début du siècle prochain après une longue stagnation de la production d'énergie.(...)

Le nucléaire nous promet des difficultés insurmontables ; il n'est pas d'autre issue raisonnable que d'y renoncer, détruire progressivement l'appareil de production industriel fondé sur le gaspillage des combustibles fossiles et bâtir

sur ses cendres un système. Il res...
sant appel à l'énergie solaire. Il res...
(deux générations sans doute, car le déma...
A titre d'exemple rappelons qu'il faudrait l'équiva...
centrales de 1.000 MW (coût : 12 milliards de francs...
moins et 15 milliards pour les ballons d'eau chaude) pour
les besoins d'eau chaude domestique en France. Les 10
millions de chauffe-eau solaires capables d'assurer le
même service 200 à 250 jours par an coûteraient vendus
en pièces détachées ou construits en grande série 40 mil-
liards de francs. La différence de 13 milliards de francs
correspond à la consommation d'uranium et à l'entretien
des 6 centrales pendant 13 ans. Ces chiffres peuvent se
passer de commentaires.

SI ÇA NE TOURNE PAS ROND, C'EST POINCARÉ

Compte tenu des délais de mise au point du système nucléaire, quand donc aurait-il fallu commencer les études afin de relayer à temps les combustibles fossiles ?

Si les centrales à eau légère sont définitivement sûres en 1980, il se sera écoulé un délai de vingt-sept ans entre les premiers réacteurs opérationnels dans cette filière et les réacteurs industriels fiables. Pour les réacteurs graphite-gaz, ce délai a été beaucoup plus court : une dizaine d'années. Les réacteurs surrégénérateurs, quant à eux, représentent un saut technologique considérable et nécessitent des études de sûreté très délicates (portant par exemple sur la détente adiabatique de la vapeur d'oxyde de plutonium lors d'une excursion nucléaire). Nous estimons que leur mise au point réclamera au moins quarante ans (8). C'est en 1966 qu'Enrico Fermi, premier surrégénérateur de grande taille, fut partiellement détruit par une fusion. Il faudra donc attendre les environs de l'an 2000 pour assister à la percée des surrégénérateurs, plus de 65 ans après les débuts héroïques de Joliot-Curie et Frisch. Il faudra encore une bonne vingtaine d'années pour atteindre le niveau des 500.000 MW retenu comme hypothèse. Ainsi

la
prévoia...
cultés futures,
temps.(...)

(1) L. Korek : E.D.F. direction des études et rec...
1975) : les Centrales nucléaires à neutrons rapides, n°
639/75/021 d'« accessibilité restreinte ».

(2) D'autant plus que la mise en place d'un système de surrégénérateurs optimal réclame des investissements énergétiques et financiers en croissance exponentielle, peu compatibles avec les contraintes d'une sévère récession.

(3) Il est maintenant question de jeter le plutonium « à la poubelle » ! Jean-Louis Lavallard écrit dans « Le Monde » du 25 février 1976 : « L'idée de ne pas retraiter les combustibles des réacteurs nucléaires fait lentement son chemin. Mieux, elle est appliquée dans la pratique : aujourd'hui, personne ne retraite les combustibles des réacteurs à eau légère. Officiellement, ce retraitement n'est que retardé. Mais de là à ce que la situation devienne définitive... » (Note de la G.O.)

(4) Un parc de surrégénérateurs de 500.000 MW suppose la manipulation de 1.200 tonnes de plutonium par an. Les pertes seraient de l'ordre de 30 tonnes dont 0,3 à 1 tonne serait dispersée dans la mer (boues de retraitement).

(5) La filière graphite-gaz, plus plutonigène, permettrait un passage deux fois plus rapide aux surrégénérateurs. D'un point de vue prospectif, son abandon est la marque d'une imbécillité consternante.

(6) L'abandon des surrégénérateurs implique la décroissance - l'effondrement - du système nucléaire dès l'an 2000 lorsqu'on aura consommé les 300.000 t d'uranium naturel (stock maximum disponible).

(7) Le temps de doublement de Phénix est voisin de 50 ans. Les Américains espéraient améliorer cela dans le prototype projeté à Clinch-River, en rapprochant plus les aiguilles de combustible ; mais, devant les dangers de déformations - et donc « d'excursion » - il y a été renoncé et le temps de doublement prévu est remonté à 40 ans. Le lecteur peu au courant des aspects techniques trouvera un exposé pigeable au chap. I, § 5 de « L'Escroquerie nucléaire » Ed. Stock, 35 F. (Note de la G.O.)

(8) On en construira peut-être 50 d'ici 35 à 40 ans, mais le passage à la série ne nous paraît guère être possible avant (comparer avec les réacteurs actuels et leurs difficultés à démarrer).

ÉCHEC A SUPER PHÉNIX

« Le programme de surrégénérateurs français est conditionné par l'existence d'une industrie du plutonium. » (1)

« Bien des pays se demandent aujourd'hui si les usines de retraitement sont finalement rentables. » (2)

« L'éventualité d'un arrêt officiel du retraitement des combustibles nucléaires n'est pas à exclure... » (3)

... Qu'un journal comme « Le Monde » consacre trois (importants, par la surface) articles à la question du plutonium, en l'espace de 15 jours, voilà qui mérite d'être considéré. Ce qui doit l'être plus encore, c'est que le troisième s'inspirant sans doute de ce nous rapportons en Échos dans ce même numéro (4) amorce une analyse politique de la question. Lavallard écrit en effet : « Cette position (le non retraitement) (...) peut avoir des avantages non seulement économiques (...) mais aussi politiques et sociaux. Si l'on ne retraite pas, il n'y aura plus de plutonium, donc plus de métal susceptible d'être utilisé à la fabrication d'une bombe atomique. Les gouvernements étrangers qui s'obstineraient à vouloir retraiter les combustibles avoueraient qu'ils le font à des fins militaires, puisque l'opération serait reconnue comme non économiquement rentable. Des pressions politiques pourraient les en empêcher... »

Il est désormais évident, donc, que l'avenir de la technologie nucléaire actuelle (basée sur la fission de l'uranium), en raison de la prévisible pénurie de matière première (c'est-à-dire de la disposition d'un uranium à un coût acceptable), repose sur l'utilisation du plutonium. Celle-ci étant directement liée au pro-

blème énorme de la prolifération de l'armement nucléaire, bien malin qui pourrait prophétiser si oui ou non sera, demain, utilisé en réacteur ce plutonium produit de plus en plus massivement par les centrales nucléaires actuellement en service et en construction.

...Présentement, nos « responsables » nationaux parlent et agissent comme si ce problème n'existait pas ou plutôt, comme le dit excellemment le rédacteur du texte cité plus haut (note 4) comme s'ils s'obstinaient à ne pas se sentir visés par les récentes déclarations de l'américain Ikle (directeur de l'Agence pour le contrôle nucléaire et le désarmement), rejoignant celles de Kissinger, à savoir que les États-Unis « ont l'intention d'utiliser la contrainte en matière d'exportation » des techniques de retraitement. A moins que nos gouvernants en soient à prendre le rêve d'une « Europe nucléaire » indépendante pour une proche réalité...

Je crois avoir apporté là un argument supplémentaire aux comités anti-nucléaires qui préparent l'occupation du chantier du « futur » surgénérateur de 1.200 MWe, transition vers ces « rapides » de 1.800 à 2.000 MWe dont rêvent les mégalos de l'EDF et du CEA.

E.P.

(1) Dominique Vergèse : « L'aventure des surgénérateurs », « Le Monde » du 10 février 1976.

(2) D. Vergèse : « Comment traiter les déchets des centrales nucléaires », « Le Monde » du 18 février 1976.

(3) J.L. Lavallard : « Le plutonium à la poubelle », « Le Monde » du 22 février.

(4) « Les États-Unis emploieront la contrainte pour éviter la prolifération », publié par « Enerpresse » en date du 26 février 1976. (voir en page centrale)

OCCUPATION NON VIOLENTE DU SITE DE MALVILLE

dès la reprise des travaux : fin du printemps,
début de l'été...

POURQUOI ?

Chaque militant anti-nucléaire, lors d'un débat public, d'une discussion contre les centrales nucléaires, aura entendu les réponses d'E.D.F. face à certaines argumentations : « les surgénérateurs sont la solution d'avenir, il vont tout résoudre... » Sans eux, le programme nucléaire français ne tient pas (en supposant qu'il tienne).

Empêcher leur construction, par tous les moyens, c'est véritablement porter un coup au programme nucléaire français et européen.

Faire de Malville, cet été, le point fort de la contestation nucléaire, en étant des milliers sur le terrain (cinq ans après « Bugey », à 20 km de Bugey...)

Autour de Malville (lieu pratiquement désertique), il y a des petits villages très dispersés, où il se fait depuis deux ans un travail d'information énorme. Les populations sont en majorité opposées au projet. Mais les populations locales, ce sont aussi les gens de Lyon, Grenoble, Belley, Bourg, Annecy (grandes villes situées à 20, 30, 50 km de Malville). Là aussi, depuis deux ans, l'information se développe, de nombreux comités existent.

Il s'agit donc d'intensifier partout l'information, pendant les mois à venir, de croire réellement que tout est possible. C'est le moment où jamais d'être anti-nucléaire, non ? ...

Bien sûr, l'appel à l'occupation est lancé à tous les comités de France et d'ailleurs.

Que ferons nous sur le terrain ? Nous faisons appel à tous les musiciens, chanteurs, professionnels ou non, régionalistes ou non, groupes de théâtre, comédiens, etc... Afin de créer une atmosphère de fête, d'aller au-delà de la contestation anti-nucléaire, de changer les choses dans nos têtes, se retrouver pour le plaisir...

Odile Lanza

Pour tous renseignements : Centrale d'alerte C.A.S., 70 rue Croix d'Or, 73000 Chambéry. Une affiche vient d'être éditée.

JE SUIS ALLÉ VOIR LES VITICULTEURS



CE REPORTAGE AYANT ÉTÉ ENTIÈREMENT RÉALISÉ EN STUDIO, IL NE PEUT PRÉTENDRE A' UNE HONNÊTÉTÉ ABSOLUE.

JE SUIS PAS ALLÉ VOIR LES VITICULTEURS...

... mais ça m'empêche pas d'en parler

A l'exception de « Libération », la presse française a bien fait son travail : faire passer les viticulteurs pour des demi-dingues assassins, tueurs de pauvres CRS, en ajoutant à la demande des Renseignements généraux « et probablement manipulés par la main noire internationale, qui sévit de Catalogne en Irlande ». Elle a raison, la presse française ! A-t-on idée de se balader avec un fusil sur le dos et de cartonner le CRS avec du plomb à sanglier ! Ces vigneron ont toutes les audaces, dont la plus scandaleuse est de refuser de crever la gueule ouverte, tranquillement, sans hurler. Ces vignerons, la presse les voudrait silencieux, acceptant l'exode, se pliant en quelque sorte de bonne grâce aux « nécessités inéluctables du progrès et du Marché Commun » réunis. Après tout, on manque de CRS occitans. La presse crie haro sur l'Occitan et derrière elle la majorité silencieuse des banlieues urbaines. Le Parisien veut débarrassée des indigènes trop voyants, trop bruyants, trop paisible (qui aurait certes dû lire Proudhon) se retrouve endetté, coincé, avec un salaire au SMIC et la

La presse crie haro sur l'occitan et derrière elle la majorité silencieuse des banlieues urbaines. Le Parisien veut pouvoir aller bronzer dans une campagne ensoleillée et débarrassée des indigènes trop voyants, trop bruyants, qui sulfatent leurs ceps, mais oui ma chère, et sous le mistral, y a de quoi empoisonner l'estivant... « L'Etat est menacé », écrit le Figaro, cet ingénu qui nous désigne toujours la cible, et de réclamer des têtes pour briser cette révolte féodale des gueux du XX^e siècle.

C'est pas si simple, mon cousin !

De Paris, on peut certes reprocher au méridional (comme le fait Hugot) de n'être pas conforme à l'idée qu'on se fait d'un exploité-type, d'un révolutionnaire patenté, ni phalocrate, ni chasseur. C'est le vieil impérialisme culturel dont la Droite n'a pas le monopole ; c'est une variété de racisme anti-plouc, c'est surtout l'intolérance du genre « je ne veux voir qu'une tête », de préférence ressemblante à la mienne, une bonne tête, quoi, pas une gueule de gros con. Les ploucs occitans, c'est nos « indiens » à nous. Ils ne sont pas « productivistes » ils ont des mœurs bizarres, leur ballon n'est même pas rond, ils se contentent de peu et veulent vivre chez eux au soleil, suprême preuve de conservatisme étroit. A part ça, l'émancipation de la femme ça les fait rigoler parce que chez eux, c'est pas un problème, c'est même un problème que leurs troubadours ont réglé depuis longtemps, bien avant le MLF (1). A part ça, le midi rouge n'a pas attendu les conseils des comités centraux pour s'occuper d'autonomie communale et la Commune de Narbonne a précédé celle de Paris. Quant aux grives dans les vignes, on est loin des massacres écologiques de la chasse en Sologne et en Baie de Somme.

Comme les Indiens, les viticulteurs du Languedoc sont trop crédules. C'est leur vrai défaut. Ils ont cru ces grands sorciers blancs parisiens qui leur disaient quel arbre arracher, quel cep planter, quelle monoculture pousser à mort. Ils l'ont fait. Il se sont fait posséder par le technocrate planificateur, par le négociant capitaliste, par le notable au langage fleuri, par le prêteur du Crédit Agricole, et le représentant de Péchiney. Et ce petit proprio paisible (qui aurait certes du lire Proudhon) se retrouve endetté, coincé, avec un salaire au SMIC et la menace permanente de l'exode vers la grande ville, avec l'huissier au cul. Il se retrouve avec sa sur-production de pinard, moins titré que celui du négociant, mais aussi moins chimique, et devant un vin italien que la dévaluation de la lire met à des prix imbattables sur le libre marché de la jungle capitaliste. Alors il refait le geste des gueux de toujours, il brûle les perceptions de l'impôt et prend le maquis sans se rendre compte qu'en tirant sur un CRS il tire sur son ombre, il se tire dessus, il tire sur le populo. Et Ponia de se marrer !

Par contre, en s'attaquant aux négociants, aux Ramel, Margnat, Kiravi et Nicolas, il vise juste, il vise politique, il vise lutte des classes. Et c'est ça qu'on lui pardonnera pas. On essaiera de le calmer avec des palliatifs, trois sous et deux sourires. On ne l'empêchera pas de découvrir un jour qu'il n'a rien à attendre de l'Etat français et du système européen. Et le jour où il en sera convaincu, croyez-moi, c'est pas les CRS qui morfleront...

Arthur

(1) Oh ! eh ! oh ! Arthur ! Ta fougue occitane t'emporte, ou quoi ? (note d'Isabelle au nom des femmes de là-bas que je connais).

LES ENSEIGNANTS REFUSENT LES RADIOS

« Il convient de concentrer le dépistage radiologique sur les groupes à haut risque », notamment les travailleurs étrangers, tout en renonçant pour le reste de la population à « courir après des ombres radiologiques ».

(Professeur Desoile, professeur de médecine du travail, « Précis de médecine du Travail », chez Masson, 285 F.)

Septembre 1973 – Monsieur Perdrial est instituteur dans un C.E.S. de l'Eure. Classe de transition – classe éprouvante pour M. Perdrial qui totalisera 197 jours de congé de maladie. Il ne sera donc pas convoqué à l'examen radiologique annuel puisqu'absent.

Septembre 1974 – Lors de l'attribution des postes, l'inspecteur d'académie propose de ne pas en donner à Perdrial, à cause de son congé, injustifié selon lui. Réaction du S.N.I. (Syndicat national des instituteurs). Finalement, Perdrial obtient un poste dans une classe enfantine.

24 février 1975 – Convoqué au dépistage radiologique obligatoire annuel, Perdrial refuse de s'y soumettre, mais envoie à l'inspecteur d'académie un certificat d'examen clinique pulmonaire prouvant sa non-contagiosité, avec une explication de son refus (danger et inefficacité des radios). Le lendemain, lettre du médecin

inspecteur régional adjoint, qui refuse à l'avance le certificat d'examen clinique, et le somme de passer la radio. Il n'y va pas.

17 avril 1975 – Lettre recommandée de l'inspecteur d'académie : s'il n'a pas passé de radio avant le 30 avril, Perdrial se verra interdire tout contact avec les enfants. Il est menacé de poursuites judiciaires.

24 avril 1975 – Lettre de Pignero, président de l'A.P.R.I. (Association pour la protection contre les rayonnements ionisants) à l'inspecteur d'académie, lui demandant sur quelles références il s'appuie pour refuser un examen clinique. L'I.A. se renseigne alors près du médecin inspecteur. Celui-ci ne peut que confirmer qu'il n'existe aucun texte précis s'opposant à la validité d'un tel certificat, encore que le certificat de Perdrial n'émane pas d'un phthisiologue mais d'un généraliste. Mais puisque les textes instituent le dépistage radiologique obligatoire, il vaut mieux plaider le refus d'obéissance que de s'aventurer sur le terrain glissant de l'examen clinique.

Sa réponse se termine ainsi : « Si cet instituteur est à ce point opposé aux examens radiologiques, il a la possibilité de choisir une autre profession ».

14 août – Nouvelle lettre recommandée de l'I.A. : le ministre de l'éducation l'engage à prendre des mesures disciplinaires pour refus d'obéissance.

Fin août 1975 – Le conseiller administratif adjoint de l'I.A., reçoit Perdrial et lui conseille de passer une radio pendant qu'il est encore temps. Car « lorsqu'on

se heurte à l'administration, elle vous brise » et enfin « si vous ne voulez pas vous soumettre, on va vous démettre ».

Rentrée de septembre 75 – Réunion de la C.A.P.D. (Commission administrative paritaire départementale). On étudie le cas Perdrial. Le S.N.I. le défend en disant que rien ne prouve qu'il ait tort et qu'on ne peut l'exclure pour un délit d'opinion.

6 janvier 1976 – Convocation pour le contrôle radiologique annuel. Nouveau refus de passer la radio et envoi d'une lettre d'explication à l'I.A. : « L'examen radiologique systématique imposé aux enseignants est (...) une atteinte caractérisée à la liberté individuelle. Chacun doit pouvoir choisir librement la façon de se soigner, et de prévenir la maladie, qui lui convient.

Je refuse donc une médecine totalitaire, produit d'une société répressive et autoritaire.

Je ne pense pas utile de vous envoyer cette année un certificat d'examen pulmonaire clinique, celui envoyé l'an dernier ayant été déclaré sans valeur. »

19 janvier 1976 – Visite de l'I.D.E.N. (inspecteur primaire) de Vernon, dont il dépend. Perdrial persiste dans son refus. L'inspecteur lui signale que l'I.A. s'estime personnellement injurié par les termes de sa lettre et est bien décidé à l'exclure, et lui-même ne fera rien pour l'en dissuader. Voici son rapport : « Il sait que son combat est celui d'une minorité mais estime que toute révolution commence par ce type d'action individuelle. Je pense qu'il est temps, compte tenu des antécédents de cette diffusion au cours desquels tous les responsables ont essayé de convaincre ce jeune instituteur, de raffermir notre position en le traduisant devant un conseil de discipline, refus d'obéissance certes, mais surtout refus des contraintes sociales inhérentes à un métier public. »

2 février 1976 – Pignero écrit au ministre de l'éducation nationale en lui signalant plusieurs cas d'instituteurs ayant refusé l'examen radio qui n'ont été condamnés qu'à de légères amendes. Perdrial contacte le S.G.E.N. – C.F.D.T. auquel il appartient, mais seul le S.N.I. participe à la commission administrative paritaire départementale.

16 février 1976 – Une lettre de l'Inspecteur d'Académie avertit Perdrial qu'une procédure disciplinaire pour refus d'obéissance va être déclenchée et qu'il lui reste 10 jours pour consulter son dossier. Ce qu'il fait.

La C.A.P.D. doit se réunir à nouveau avant les vacances de Pâques. Une décision sera prise, et le S.N.I. assurera la défense de Perdrial sur la question de la liberté individuelle et du libre choix de la façon de se soigner. Mais sur le fond du problème l'obligation systématique d'un dépistage radiologique annuel, Perdrial, et Pignero qui l'assistera, se battront seuls. Ils lancent un appel à tous les enseignants lecteurs de « La Gueule Ouverte » pour que ceux-ci écrivent à l'inspecteur d'académie d'Evreux (Eure) pour dénoncer cette obligation arbitraire, absurde et dangereuse. Ne pas oublier d'envoyer une copie de votre lettre à M. Perdrial, Ecole de Champigny La Futelaye, 27200 Saint-André de l'Eure.

Petit rappel : – une scopie vous inflige 5,5 rem en 30 secondes.
– une radiophoto inflige 1,8 rem par exposition
– une radiographie inflige 0,024 rem.

Les appareils de scopie sont de plus en plus remplacés par des appareils radiophotographiques. Pourquoi attendre pour les remplacer par un examen clinique pour tous, y compris les gens à « haut risque » ?

Danielle

BON APPÉTIT

Lu sur une boîte de Gâteau de riz au caramel « Yabon » :

« Composants : lait frais demi-écrémé, sucre, riz (6,50%), caramel (4,50%), céréales, matières grasses. Additifs : sel fin, gélifiant E 407, émulsifiants E 332, E 471, épaississant E 412, stabilisant E 470, conservateur E 202, correcteur ph E 330, arôme artificiel de vanille. Poids net 300 g. Prix 2,20 F »



RÉFÉRENDUM NUCLÉAIRE EN CALIFORNIE

Les trois ingénieurs atomistes américains qui ont démissionné de la General Electric (voir G.O. n°s 92, 94, et 95) ont rejoint les rangs de la campagne antinucléaire californienne. C'est au mois de juin que les Californiens auront à se prononcer par référendum pour ou contre un « moratoire » sur la construction de nouvelles centrales nucléaires jusqu'en 1981. Cinq cent mille signatures ont été récoltées en faveur de ce projet de loi - chiffre nettement supérieur au quorum nécessaire pour que le référendum sur cette initiative populaire devienne obligatoire (voir « les déserteurs de l'atome », par Michel Bosquet, « le Nouvel Observateur », 1^{er} mars 1976).

Les démissionnaires ne sont pas d'accord entre eux quant au degré de leur opposition à l'énergie nucléaire : Minor et Hubbard pensent qu'il pourrait y avoir des moyens de rendre l'atome plus sûr. Bridenbaugh va plus loin : « je suis arrivé à la conclusion qu'étant donné l'importance des risques, l'incertitude quant aux facteurs humains et l'inconnue génétique, il ne devrait pas y avoir d'énergie nucléaire. C'est un trop grand risque. » (« San Francisco Chronicle », 3 février 1976)

Après la campagne électorale du référendum, Bridenbaugh, Minor et Hubbard envisagent de travailler soit dans des compagnies s'occupant de sécurité nucléaire, soit dans le secteur des sources non nucléaires d'énergie comme le solaire ou la géothermie.

« CROIX DE BOIS, CROIX DE FER, SI JE MENS, JE VAIS EN ENFER »

● Le premier ministre pakistanais a affirmé catégoriquement devant le corps diplomatique que son pays « ne construira pas de bombe atomique ». « Il n'y a pas de raison pour que nous soyons punis pour ce que l'Inde a fait ». L'Agence internationale de l'énergie atomique a approuvé l'accord franco-pakistanaï. La France livrera donc une usine de retraitement de combustibles nucléaires au Pakis-



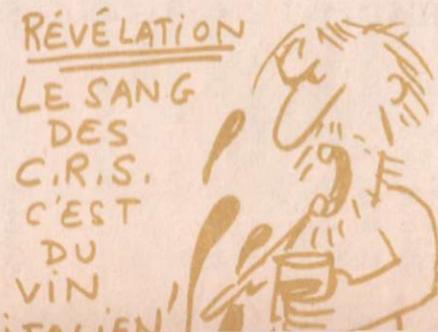
L'AGRICULTEUR ET LE LABOUREUR

L'ancêtre de la charrue, l'araire, existait déjà 4000 ans avant Jésus-Christ. Depuis elle s'est transformée, mais le principe du labourage est toujours le même : retourner la terre pour y enfouir fumier et engrais verts, et contrarier les mauvaises herbes. On passe ensuite la herse qui brise les mottes et permet la pénétration des semences. L'araire du paysan égyptien grattouillait légèrement la surface du sol. Les mastodontes qui pétaradent dans les grandes plaines américaines et autres, n'en finissent pas d'éventrer toujours plus profondément la terre. Dans les régions pentues, les pluies finissent par entraîner toute la terre arable au bas des pentes, d'où désertification progressive, et dans les régions du globe déjà peu humides, la terre ainsi retournée se dessèche encore plus vite et les récoltes s'en ressentent. D'où débauche d'engrais.

Mais est-ce l'annonce de leur déclin ? Aux Etats-Unis, la très sérieuse Food and Drug Administration surveille depuis 1970 des recherches d'agriculture sans labours. On sème du seigle dès septembre-octobre. En mars-avril, haut de quelques dizaines de centimètres, on le détruit avec des pulvérisations d'herbicides. Aussitôt, on sème sur ces déchets qui fournissent, paraît-il, un excellent engrais vert, du blé ou du maïs. On récolte en septembre-octobre et on recommence le cycle...

Pas que le labourage qui soit promu au catalogue des techniques archaïques, le pâturage a bien du plomb dans l'aile lui aussi. Déjà la fenaison n'est plus à la mode. On ne jure plus que par l'ensilage du fourrage vert. Je me souviens, au Canada l'an dernier, pas une ferme qui n'était flanquée d'un énorme phallus d'acier contenant le fourrage vert. On ensile même le maïs vert, feuilles, tiges et grains à peine mûrs, le tout haché menu. On recycle le fumier, la pulpe de bois, les vieux journaux, bref les vaches et les moutons sont désormais considérés comme des transformateurs de déchets en protéines animales. Rumine et tais-toi.

Danielle



MA TÊTE EST MALADE

● « Une invention aussi importante que la découverte des rayons X en 1895... C'est le Densitome, un appareil français qui révolutionne la radiologie... La machine à sauver la vie... »

C'était dans « L'Express » du 16 février. De quoi s'agit-il ? D'un nouvel appareil de radiologie, un scanner à rayons X, dont l'emploi est limité pour l'instant au cerveau. Un faisceau de rayons X balaie le cerveau en tous sens. Suivant les lésions éventuelles, ces rayons sont plus ou moins absorbés. Un détecteur mesure cette absorption qui est en suite chiffrée par un convertisseur qui passe le tout à l'ordinateur qui reconstruit ça en images enregistrées sur un vidéo-disque qu'on regarde tranquillement sur un magnétoscope. Ouf. C'est la technique employée par la NASA pour recevoir les images de ses envoyés spéciaux sur la Lune, vous voyez bien qu'on n'y est pas allé pour rien, puisque maintenant grâce à cet appareil on peut surveiller tumeurs, anévrismes et toutes malformations du cerveau, sans passer par ces atroces artériographies ou encéphalographies. Et opérer en connaissance de cause.

Les Anglais ont fabriqué les scanners les premiers, mais les Français l'ont bien amélioré. On est les meilleurs et on va même étendre le procédé au corps tout entier. L'article de Pierre Accoce est dithyrambique. Comme cet appareil coûte 3 millions de francs, Mme Simone Veil, par arrêté paru au Journal Officiel du 24 février, a limité les besoins à un appareil par million d'habitants. Chaque installation devra être approuvée par le ministère de la Santé. Les hôpitaux privés seront vraisemblablement autorisés à en installer également. Reste plus qu'à attendre le remboursement de l'examen par la Sécurité Sociale. En principe, c'est un peu moins cher que les artériographies classiques.

Sur les photos de « L'Express », le docteur et le malade ont l'air vachement protégé par des feuilles de plomb. Si la dose de radiations est bien inférieure à celle d'un cliché radiologique ordinaire comme le dit l'article, je regrette que les mêmes précautions ne soient pas prises pour ces radiographies ordinaires. J'en ai eu ma dose de radiographies du crâne, mais j'ai jamais vu l'ombre d'un tablier en plomb.

Au fait, la migraineuse, c'est le moment d'aller regarder ce que tu as dans le crâne ! Mouais... Bof, ma migraine, je crois que j'y tiens finalement, quelque chose comme un recours ou un repère que la « révolutionnaire » combinaison de l'informatique et des rayons X me ferait peut-être sauter mais sans lequel, depuis tant d'années qu'on vit ensemble, je serais complètement paumée. Je pense pas que l'ordinateur comprenne ça.

● Pour continuer en beauté, voici une denêche de

LES PETITS ECHOS DE DE LA MERDE

NOS FACTURES EDF FINANCENT LE NUCLÉAIRE

E.D.F. a augmenté ses tarifs de 15 % le 1^{er} mars. But principal - avoué la semaine dernière au journal télévisé de minuit sur Antenne 2 : **financer le programme nucléaire.**

Dans l'immédiat, explique le bulletin « Enerpresse » (27 février) « ce sont les consommateurs domestiques qui sont pénalisés au premier chef et parmi ceux-ci, ceux qui se chauffent à l'électricité. En prenant les chiffres du communiqué de l'E.D.F. (...) et en les affectant des pondérations habituelles entre les tarifs de jour et les tarifs de nuit on arrive en effet à des hausses de l'ordre du quart en plus pour ceux qui se chauffent à l'accumulation, et de l'ordre du cinquième en plus pour ceux qui utilisent le chauffage intégré ».

Le rétablissement du compteur bleu (supprimé le 31 décembre 75) aboutit à ceci : « on paiera finalement beaucoup plus, après avoir eu droit à des forfaits d'équipement très bas par le biais du compteur bleu, vieille technique qui ne date pas d'hier : Rockefeller, en distribuant gratuitement des lampes pour vendre son pétrole, ne faisait-il pas la même chose ? »



ÇA PEUT VOUS ARRIVER

Vous vous disputez souvent avec vos voisins ? Vous êtes

dre le réacteur Candu aux Pakistanais puisqu'ils n'ont ni signé, ni ratifié le traité de non-prolifération.

● Indira Gandhi a récemment déclaré que l'Inde poursuivra son programme « d'explosions nucléaires pacifiques ». Elle estime que son pays est « parfaitement capable de faire preuve de responsabilité »...

« Des programmes scientifiques internationaux apparemment désintéressés peuvent fort bien cacher ce qui constitue en réalité leur véritable objectif : renforcer le pouvoir des autres, au détriment de la sécurité et du bien-être des pays en voie de développement que l'on prétend vouloir aider », a-t-elle déclaré pour repousser les offres de « coopération scientifique internationale »...



A L'AIDE !

Jacques Médecin, on connaît, malheureusement. Le maire de Nice est, en plus, devenu secrétaire d'Etat au tourisme, et le journal « Sud-Ouest » rapporte ses propos lors de son voyage en Béarn (20 février) : « Tout ce qui peut être exploité dans ce pays doit l'être ». Et toc. Ensuite il a rappelé tous les efforts de son secrétariat en faveur de la montagne moyenne et a « souligné qu'il était en Béarn, deux projets de création de station d'altitude qui méritaient d'être retenus (la vallée d'Aspe et le Soussouéou) ». Enfin, à propos de l'avalanche qui a fait sept morts à la Mongie, le maire de Nice a déclaré : « Peut-on humainement demander à un station de s'arrêter ? N'oubliez pas qu'elle représente quatre cents emplois. »

ETATS-UNIS : LA CONTRAINTE CONTRE LA PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE

« Le retraitement du combustible nucléaire par le Pakistan n'est pas clair, il n'a pas de fondement économique, et nous nous opposons à la demande d'un équipement dans ce sens formulée par le Pakistan auprès de la France. »

Cette déclaration particulièrement nette, qui fait actuellement quelque bruit, est due au directeur de l'Agence pour le contrôle nucléaire et le désarmement des Etats Unis, Fred C. Ikle. Parlant à Washington devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, M. Ikle a sous-entendu qu'en voulant vendre une usine de retraitement au Pakistan, les Français jouaient avec le feu. « Le désir du Pakistan de se doter d'une telle installation vise probablement l'Inde (...), qui vient de mettre au point une bombe atomique », a-t-il notamment déclaré.

On savait que l'idée française de vendre une unité de retraitement de combustible irradié au Pakistan avait été très discutée lors des négociations qui se sont tenues ces derniers mois à Londres, et qui ont abouti à un « code de bonne conduite » visant à éviter toute dérive militaire des équipements nucléaires civils utilisés dans le monde. A ce que l'on dit, le représentant français ne s'était pas spécifiquement battu là-dessus, ce dont on trouve d'ailleurs confirmation dans le retrait des organes de tutelle de la machinerie nucléaire française face à leurs industriels en mal d'exportation dans les domaines les plus sensibles. En contrepartie, les Etats-Unis avaient accepté que dans les accords de Londres la question des centres multinationaux de traitement et de retraitement de combustible nucléaire, question considérée

comme impérative par le Dr Henry Kissinger, ne soit pas traitée comme problème contraignant.

Les Français avaient donc pu apparaître partie prenante aux accords de Londres sur les garanties, sans s'engager sur ce point. On pensait la chose réglée — au moins provisoirement. C'est ce qui se disait en tout cas à Londres, où l'on remarquait que l'accord européen de retraitement connu sous le nom d'Unirep (France, Grande Bretagne, Allemagne) était de toute façon « hors-jeu ». On en inférait que le problème des centres multinationaux chers à Kissinger pouvait être vu, au mieux, comme sujet à reconsidération, et au pire, comme mûrissant doucement. A la suite des prises de position de M. Ikle, on peut se demander si ce point de vue est encore valable puisqu'il a directement lié l'affaire à « l'impérative nécessité » d'établir ce qu'il appelle maintenant « des centres multinationaux pour le cycle du combustible ».

...« Les Etats-Unis, a dit M. Ikle, ont l'intention d'utiliser la contrainte » pour ce qui touche « aux exportations sensibles comme l'enrichissement ou le retraitement (...) particulièrement lorsqu'on peut penser qu'elles peuvent multiplier les risques de prolifération » militaire. La France, concurrente des Etats-Unis au double niveau de l'enrichissement et du retraitement, ne peut pas ne pas se sentir visée, surtout si peu de temps après l'annulation de son projet de retraitement en Corée ».

(« Enerpresse », 26 février 1976)



LES COMPTES DE L'ATOME NIPPON

● Le nucléaire japonais a fait ses comptes, et il ressort du dernier exercice connu — celui qui s'est terminé au 31 mars 1975 — que les pertes ont été de 92 millions de dollars. En effet, les 1091 compagnies du secteur ont encaissé 931 millions de dollars et dépensé 1023 millions. Ces chiffres sont communiqués par le Forum atomique japonais qui signale que les pertes sont en progression de 37 % par rapport au déficit de 67,3 millions de dollars de l'exercice précédent. Les pertes totalisent 306 millions de dollars en 19 ans. A noter que les carnets de commandes, au 31 mars dernier, se situaient à 2084 millions de dollars, soit un fléchissement de 35 % par rapport à l'exercice précédent.

NUCLÉAIRE EN BREF

● La Grande-Bretagne va procéder à de nouvelles immersions de déchets radioactifs qui existent en « quantités considérables » à Windscale et à Drigg, a déclaré M. Tony Benn, secrétaire d'Etat à l'énergie, en réponse à une question écrite parlementaire. L'importance de ces déchets dépasserait nettement les possibilités de l'opération annuellement réalisée par l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'affaire sera donc réglée avec les pays membres.

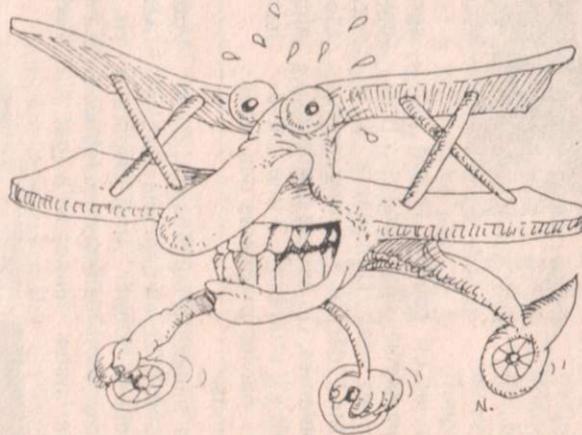
Le manipulateur de l'avant sera implanté dans la boîte crânienne de l'utilisateur et fonctionnera comme une extension du cerveau. Cette idée originale est le fruit des travaux d'un chercheur de l'université Rockefeller, M. Adam Reed, qui part du principe que l'un des principaux points faibles de l'ordinateur est qu'il doit être programmé dans un langage difficilement accessible. Or, dit-il, « il existe au moins un langage naturel pour le traitement de l'information, à savoir le langage interne du cerveau humain. Dès que le langage neural de la pensée et de la mémoire humaine aura pu être décodé, il deviendra possible de programmer un ordinateur dans ce langage et de transférer les programmes directement de l'ordinateur aux neurones appropriés du cerveau humain ».

Entre autres avantages, cet ordinateur humain aidera l'utilisateur à penser plus rapidement et plus sûrement et améliorera sa mémoire de façon considérable. Du point de vue de l'utilisateur, il cessera d'être une machine manipulée de l'extérieur pour faire partie intégrante du cerveau. Sur le plan pratique, il serait relié aux neurones sans interférer avec leurs activités normales. Techniquement parlant, estime-t-il, cet ordinateur-cerveau pourrait être mis au point dans une cinquantaine d'années.

M. Reed reconnaît toutefois qu'un tel système n'est pas dépourvu de tout danger et pourrait être utilisé notamment pour manipuler l'utilisateur. »

● Et encore ceci, dans la série « on veut tout voir et rien payer » : un appareil, français s'il vous plaît, le Simis 3, va permettre de visionner les phénomènes cardiovasculaires, le cœur, le cerveau, le foie et j'en passe. Comment ?

On introduit à l'intérieur de l'organisme humain de faibles (?) doses de substances légèrement (?) radio-actives qui vont se fixer sélectivement sur tel organe ou telle zone de l'organisme. Avec ce fabuleux appareil on se verra son cancer en couleurs ! Quel progrès ! D'aucuns vous diront que si on peut le visionner (grosseur d'un pois environ) il est sûrement trop tard pour le guérir. Mais on ne peut pas tout avoir.



L'OR BLANC DU JURA

La ruée vers l'or blanc du Haut-Jura s'amplifie chaque dimanche. Jack London en produirait un bouquin. D'après les chiffres de notre Gendarmerie nationale zélée, le 1^{er} février, 92 cars et 5 780 voitures étaient recensés, soit environ 28 000 personnes. Le 8 février, 58 cars et 7 416 voitures, soit environ 35 000 personnes. Et le 29 février, 122 cars et 9 585 voitures, soit environ 45 000 personnes.

Les promoteurs des sports d'hiver de la région jubilent. Parce que les routes sont sèches, la neige abondante et le soleil bien placé, le journal du « Progrès de Lyon », parlant des indigènes, titre : « les dieux sont avec eux ». Des embouteillages en direction des pistes, de longues attentes au bas des télé-skis, de la frime vestimentaire et des sourires publicitaires, la civilisation des loisirs est avancée. Trois siècles après Louis XIV, la colonisation de la Franche-Comté se porte bien, skiez pour elle, merci.

conduire au bureau d'hygiène mentale de la préfecture de police ou un médecin vous examinera vite fait bien fait, avec inscription au fichier des aliénés, fichier personnel de ladite préfecture. En principe, vous n'en savez rien. Et puis à l'occasion d'une autre peccadille, au tribunal judiciaire, vous apprenez que vous avez un état de santé mentale fragile, que vous êtes fiché pour cela, et que vous êtes bien le seul à l'ignorer. Alors vous râlez et demandez votre radiation de ce fichier. Pas question. La police a parfaitement le droit de « recueillir et de réunir sous la forme d'un fichier toutes les informations utiles sur les personnes dont l'état mental risque de menacer l'ordre public ». Ce fichier étant un document d'ordre intérieur, vous n'avez rien à dire. Mais encore faut-il que son accès soit « strictement réservé aux seuls fonctionnaires placés sous l'autorité de l'administration qui ont la charge d'exécuter la mission de service public ». A partir du moment où l'administration communique le contenu de son fichier à d'autres personnes, quelles qu'elles soient, ce fichier perd son caractère de document d'ordre intérieur, dès lors, tout intéressé est « recevable à demander à connaître les mentions le concernant, à en contester l'exactitude et à en obtenir, le cas échéant, la suppression ».

(D'après « Le Monde » du 18 février, qui rapporte le jugement du Conseil d'Etat dans une affaire semblable et dont l'arrêt a donné raison au plaignant.)

L'URANIUM QUI ENRICHIT

« La France refuse de livrer à la Suisse 340 tonnes d'uranium naturel payées 27 millions de francs suisses » (46 millions de francs français), assure « La Tribune-Le Matin » de Lausanne. Selon le quotidien suisse, le gouvernement français refuse parce que la Suisse ne s'est pas engagée à accepter les contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne.

Cet uranium, qui est destiné à la centrale atomique de Goesgendaeniken, « sommeille quelque part en France », précise le journal. Il ajoute que les banques, qui avaient prêté l'argent à 2% par an, envisagent de demander des intérêts plus élevés. En conclusion, le journal recommande au Parlement de ratifier rapidement le traité de non-prolifération nucléaire, dont une des clauses engageait la Suisse à accepter les contrôles de l'AIEA, mais que la France n'a jamais signé.

« Les Dépêches de Dijon », 2 mars 1976

VENDREDI 17 MARS A' 21h.
DOUZE HEURES DE MUSIQUE EN SOUTIEN
AUX ENRIICHISSEMENTS LIKES TAKES A' ST. MATIEU
DE TREVIERIS DANS CHERAVUT (9km MONTPELLIER)
AVEC AMBRE, THEOPHILE, GERARD GAUCHE, NESS,
FLUENCE MA BANDELIE FLASQUE etc. 15/15 L'EN
TREE. BOISSONS SANDWICHES

PLUS BRUYANT QUE « CONCORDE » !

Pierre Cochereau, organiste titulaire de Notre-Dame de Paris et directeur du conservatoire de Nice, est perplexe depuis qu'il a appris l'interdiction d'atterrissage de « Concorde » à New-York, et par là-même, que les Américains ne peuvent pas supporter une intensité sonore de plus de 108 décibels.

En effet, Pierre Cochereau organise les dimanches et jours fériés des récitals d'orgue, donnés chaque fois par un organiste français ou étranger différent. Parmi les organistes invités figure une majorité d'Américains. Or, l'orgue de Notre-Dame de Paris développe une puissance sonore de 114 décibels, c'est-à-dire plus que « Concorde ».

Pierre Cochereau s'interroge : « Je me demande, dit-il, s'il est désormais possible d'inviter à la tribune de Notre-Dame de Paris des organistes américains sans enfreindre dangereusement les limites de la pollution sonore tolérée par les oreilles américaines ».

« Les Dépêches de Dijon », 3 mars 1976

HALTE A LA RAGE DES TUEURS !

La manifestation contre la foire à la sauvagine de Châlon-sur-Saône (G.O. n° 95, p 13) fut vraiment un choc entre deux mondes : la jeunesse contre la sénilité, le désintéressement contre l'argent, la vie contre la mort.

Foureaux et piégeurs ne comprirent sans doute pas la manifestation : pour eux, l'animal sauvage n'est pas un être vivant, c'est du gibier, du matériel, de la marchandise. En tout cas, l'évènement a fait du bruit. Plusieurs débats, à la radio et à la télé, ont opposé chasseurs et protecteurs, mais aussi, parmi ces derniers, les vrais militants aux « modérés ». Pour les représentants du Ministère de la Qualité de la Vie, les espèces vendues à Châlon ne sont pas si menacées, et, après tout, les chasseurs sont aussi des protecteurs...

Un clivage de plus en plus net apparaît ainsi entre certaines associations traditionnelles de protection de la nature, où l'on discute beaucoup mais où on



Photo Michel Pourny



agit peu, et un courant récent plus énergique (Amis des Renards, Rassemblement des Opposants à la chasse, etc.), décidé à s'attaquer aux vrais problèmes. On assiste d'ailleurs – et il fallait s'y attendre – à une « récupération » par les premières des idées des seconds.

Faute de mieux, la suppression de la foire de Châlon serait déjà une victoire, assez facile à obtenir. Ainsi disparaîtrait un important maillon dans le massacre de notre faune sauvage. Il

semble que d'autres foires du même genre, moins importantes, existent à travers la France (Rodez, Albertville, Clermont-Ferrand, Toulouse...): nous aimerions recevoir des indications à leur sujet.

J.J.B.

Amis des Renards et autres Puants (ARAP), 138 boulevard Murat, 75016 Paris. Rassemblement des Opposants à la Chasse (ROC), 21 rue d'Aboukir, 75002 Paris.



Photos Michel Pourny



DÉSIGNEZ MOI UN COUPABLE !

D'après l'O.M.S., dans un rapport du 11 novembre dernier, les principales substances cancérigènes présentes dans l'industrie sont les poussières d'amiante, le P.C.V. et les monomères et sels de chromate. Dans l'environnement, ce sont les nitrosamines et les benzopyrènes (gaz d'échappement).

BEC DE LIÈVRE

Une récente enquête effectuée sur près de trois cents femmes d'Atlanta (U.S.A.) a révélé la possibilité d'une liaison éventuelle entre le bec de lièvre chez le nouveau-né et l'absorption de diazepam (valium) par sa mère pendant la grossesse.

CONTRACEPTION

En 1974, on a consommé en France 150 000 stérilets, 200 000 diaphragmes, 50 millions de contraceptifs divers et 37 millions de pilules. On constate que la bricole au coup par coup marche encore très fort. Qui peut nous renseigner sur le Taro-Cap, son efficacité éventuelle, et ses contre-indications s'il y en a ?

TOUJOURS PLUS HAUT

Il n'y a pas encore d'autoroute pour grimper les pentes de l'Himalaya, mais déjà plus de 200 000 personnes en 1975 y sont allées faire un tour. Résultat, boîtes de conserves et papiers gras, plus dégradations de pâturages et déboisement bien entamé par les pique-niqueurs frieux. Ils ont utilisé plus de 800 tonnes de bois pour leur cuisine et leur chauffage en 1974.

AMIANTE

Le tissu d'amiante qui recouvre parfois les tables à repasser ou les poignées d'amiante doublées de tissu pour sortir les plats du four, ne sont pas dangereuses, tant qu'elles sont, justement, doublées et que les particules ne peuvent donc s'échapper à l'air libre. C'est toute l'industrie de transformation de l'amiante qui est polluante, à la base.

LES BÉGONIAS JAPONAIS

Les Japonais ont inventé des bégonias détecteurs de pollution atmosphérique. Cette nouvelle espèce est irradiée au cobalt 60. Dès qu'une concentration d'ozone supérieure à quinze pour un million est sensible dans la pièce, les feuilles de la plante se couvrent de petits points blancs, puis de boutons et même de trous si la pollution persiste. Le Tokyo Metropolitan Isotope Research Center, responsable de sa mise au point, estime que son bégonia vaut les instruments de détection les plus élaborés.

COURRIER

DEUX CENT MILLE SIGNATURES CONTRE LA PEINE DE MORT

Ces lois qui tant et tant nous font parler, qui tant nous font mourir, ces autres lois dont rêvent les autres, ces lois qui tant et tant nous désespèrent, ces hommes qui font les lois et le peuple qui regarde passer...

Quel compliment de se faire traiter d'humaniste ces jours-ci, quel bonheur face aux chasseurs militaires, face à toute cette racaille qui brille et applaudit. Aujourd'hui (hier déjà on gueulait), on crie, on hurle !... Combien sommes-nous ? Une poignée ?

Un instant !
Arrêtons le massacre !
Dès aujourd'hui le monde peut changer.
Dès aujourd'hui répondons par la vie à la mort, par le rire aux feux des mutants, par le soleil à l'ombre des marcheurs avançant en rang vers la guerre.
Tous ceux dont les noms suivent sont contre le peine de mort et le hurlent.



Face aux médias qui propagent des mensonges couleur de sang, nous nous unissons pour combattre la robotisation. Non à la peine de mort !

Chanche (Anglet); Bordessoule (Anglet); Hourcade (Anglet); Caby (Boucau); Coquard (Anglet); Faucher (Anglet); Flous (Boucau); Lopez (Anglet); Balion (Anglet); Bernos (Gradignan); Vergne (Laberuve).

N.D.L.R. : Les lettres et signatures continuent d'arriver à « La Gueule Ouverte ». Nous les gardons en attendant que leur nombre soit suffisamment impressionnant. Rappelons qu'il ne s'agit pas de « sauver » le type qui risque sa tête en ce moment mais de faire savoir, dans ces circonstances tragiques de la mort sordide d'un gamin, notre refus définitif, inconditionnel, de l'assassinat légal.

ÉNERGIE SOLAIRE

CONCLUSION DU COLLOQUE SUR L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE DE TOULOUSE:

C'EST PARTI!

LES AMÉRICAINS LES PREMIERS, COMME D'HABITUDE.



COLORICO! LA FRANCE DANS LE PELOTON DE TÊTE QUI VIENT EN SUITE



ÇA PROUVE QU'IL N'Y A PAS QUE DES IVROGNES DANS NOTRE PAYS!

ON NE SAIT PAS ENCORE TRÈS BIEN OÙ ON VA, MAIS IL NE FAUT PAS SE LAISSER RATRAPER!!!

DEUX FILIÈRES POUR PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE:

CONVERSION
THERMODYNAMIQUE

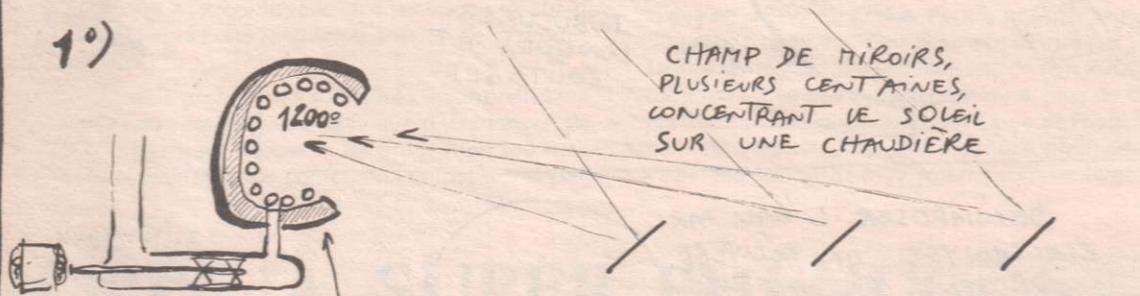
ESSENTIELLEMENT DES CENTRALES PETITES OU GRANDES. PLUSIEURS SOLUTIONS

CONVERSION
PHOTOÉLECTRIQUE

AVEC QUATRE MATÉRIAUX EN COMPÉTITION

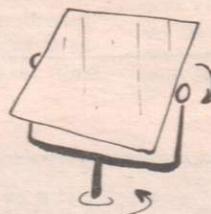
- SILICIUM
- ARSÉNURE DE GALIUM
- TELLURE DE CADMIUM
- SULFURE DE CADMIUM

1°)



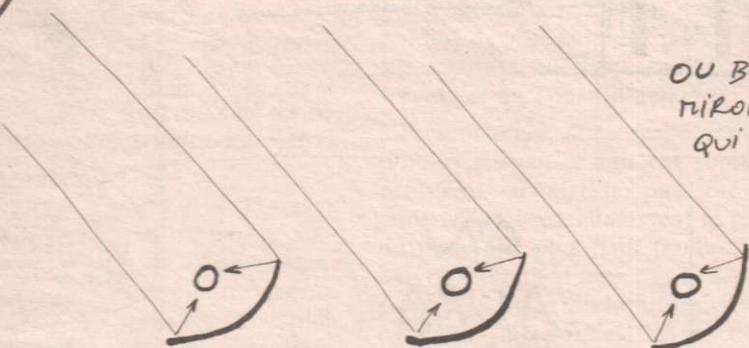
À PARTIR DE LÀ CYCLE CLASSIQUE TURBINE + ALTERNATEUR

CHAQUE MIROIR ORIENTABLE EN SITE ET AZIMUT



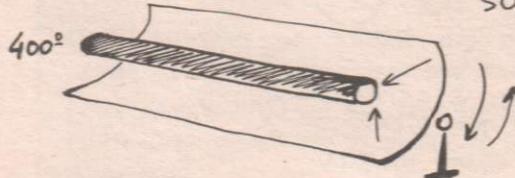
AVEC POSSIBILITÉ DE COURBER CHAQUE MIROIR PLAN POUR CONCENTRER D'AVANTAGE

2°)



OU BIEN DES CHAMPS DE MIROIRS CYLINDROPARABOLIQUES QUI CONCENTRERAIENT SUR DES TUBES PLACÉS AUX FOCYERS

SI LES MIROIRS SONT LONGS, UNE SEULE ORIENTATION EN AZIMUT SUFFIT



ÇA C'EST DES MOTS SAVANTS!



ARSÉNURE DE GALIUM...



CYLINDRO PARABOLIQUE AUSSI



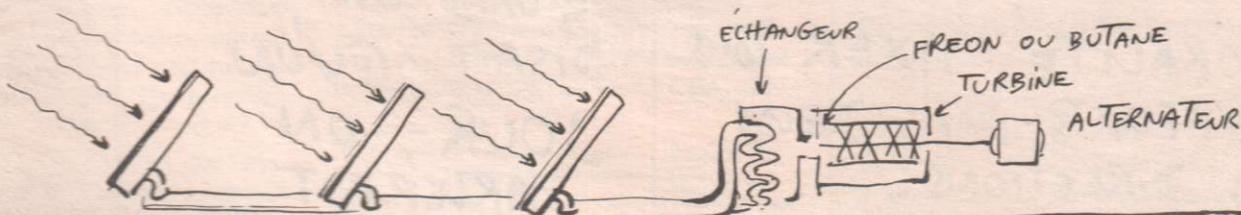
ET CYCLE DE CARNOT, DONC!



INCONVÉNIENT DES DEUX SYSTÈMES: ON NE PEUT UTILISER LE RAYONNEMENT DIFFUS QUI COMPOSE PARFOIS 50% DU RAYONNEMENT REÇU AU SOL.

3°)

LES CENTRALES À CAPTEURS THERMIQUES ON CHAUFFE DE L'EAU À 70° PAR SIMPLE EFFET DE SERRE



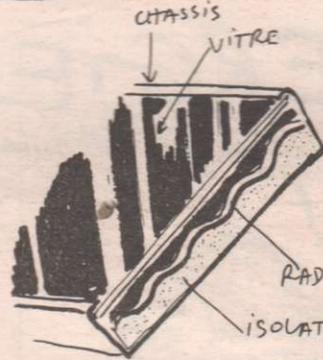
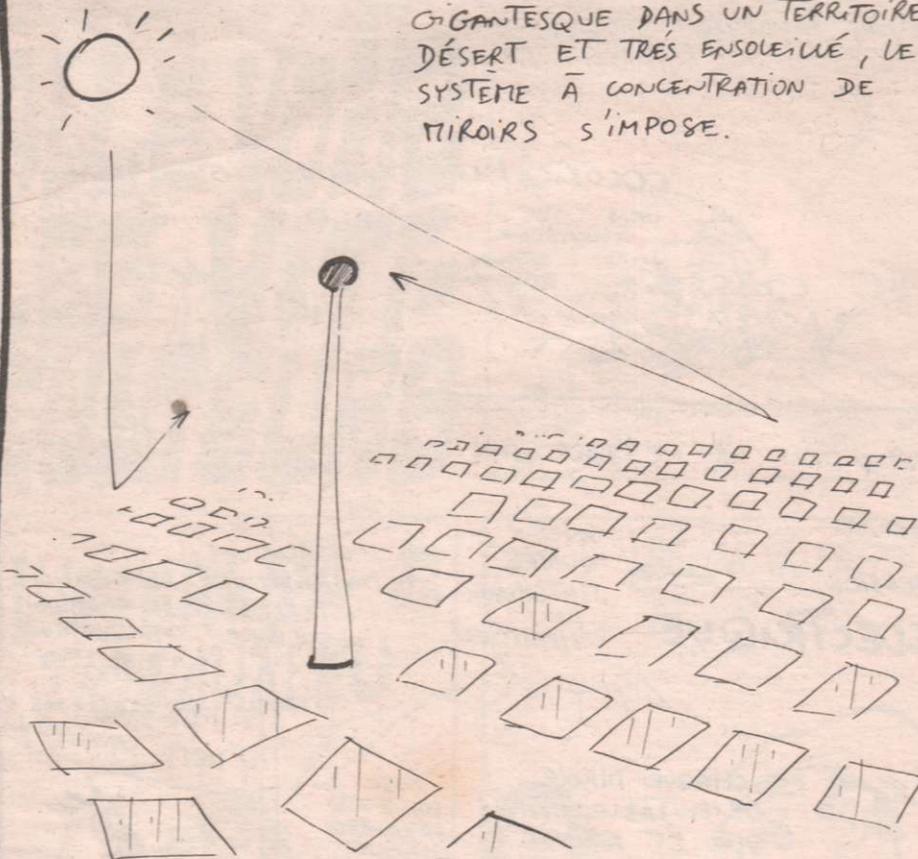
LE RENDEMENT DE LA CHAUDIÈRE N'EST PAS TRÈS BON, COMME TOUJOURS À BASSE TEMPÉRATURE*, MAIS ON UTILISE LE RAYONNEMENT DIFFUS.

* MAUVAIS CYCLE DE CARNOT POUR LES CONNAISSEURS

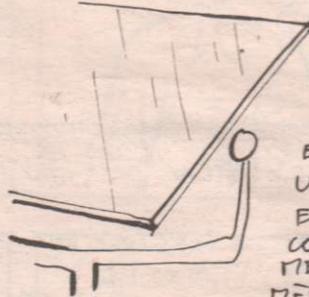
SUITE →

SUITE

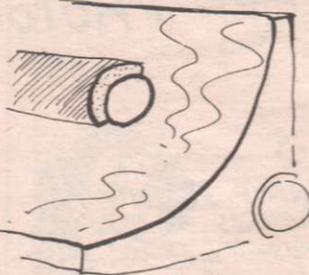
SI L'ON VISE LA CENTRALE GIGANTESQUE DANS UN TERRITOIRE DESERT ET TRÈS ENSOLEILLÉ, LE SYSTÈME À CONCENTRATION DE MIROIRS S'IMPOSE.



LE CÔTÉ DE CES CENTRALES AU MÈTRE CARRÉ EST MAL DÉFINI LES CAPTEURS PLANS VAIENT DE 250 À 800 FRANCS LE MÈTRE CARRÉ COMPTER EN PLUS LES TUBULURES D'ARRIVÉE, DE DÉPART, LES FIXATIONS.



LES MIROIRS VAIENT MOINS CHER MAIS LÀ, UN SYSTÈME D'ASSERVISSEMENT EST CÔTEUX ET DEMANDE UN MINIMUM D'ENTRETIEN EN REVANCHE LA CHAUDIÈRE CÔTÈRA PROPORTIONNELLEMENT MOINS CHER POUR CHAQUE MÈTRE CARRÉ DE CENTRALE.



LE CYLINDRE PARABOLIQUE A AUSSI DES PROBLÈMES DE TUBULURES LONGUES ET CÔTEUSES.

SYSTEME...



... À CONCENTRATION DE MIROIRS...

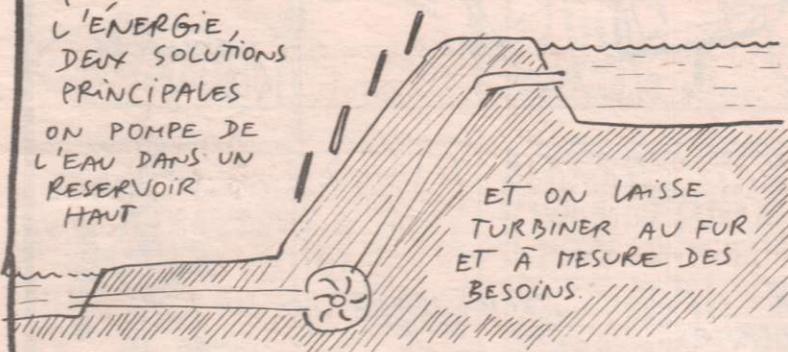
... C'EST PAS MAL NON PLUS



DÉCOMPOSER PAR ÉLECTROLYSE...



POUR STOCKER L'ÉNERGIE, DEUX SOLUTIONS PRINCIPALES ON POMPE DE L'EAU DANS UN RÉSERVOIR HAUT



ET ON LAISSE TURBINER AU FUR ET À MESURE DES BESOINS.

DÉCOMPOSER L'EAU PAR ÉLECTROLYSE, ON RÉCUPÈRE L'HYDROGÈNE QU'ON STOCKE

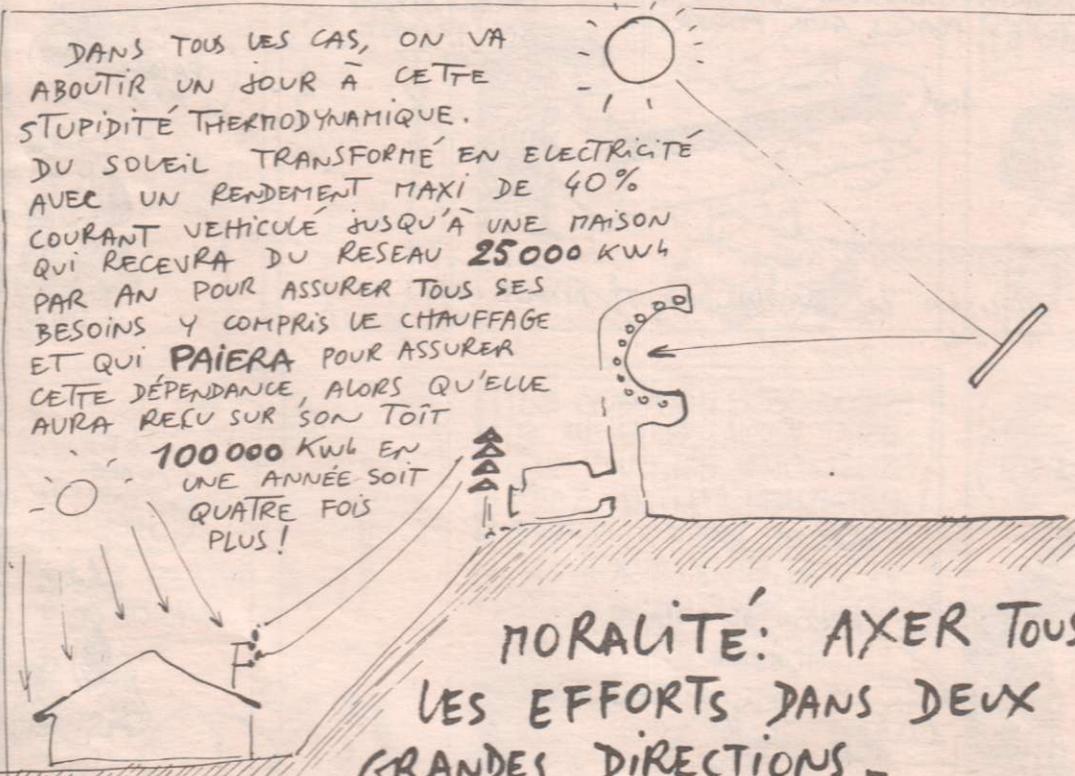


FAIT QUE J'APPRENNE TOUS CES MOTS - LA PAR CŒUR



DANS TOUS LES CAS, ON VA ABOUTIR UN JOUR À CETTE STUPIDITÉ THERMODYNAMIQUE.

DU SOLEIL TRANSFORMÉ EN ÉLECTRICITÉ AVEC UN RENDEMENT MAXI DE 40% COURANT VÉHICULE JUSQU'À UNE MAISON QUI RECEVRA DU RÉSEAU 25000 KWH PAR AN POUR ASSURER TOUS SES BESOINS Y COMPRIS LE CHAUFFAGE ET QUI PAIERA POUR ASSURER CETTE DÉPENDANCE, ALORS QU'ELLE AURA REÇU SUR SON TOIT 100000 KWH EN UNE ANNÉE SOIT QUATRE FOIS PLUS!



MORALITÉ: AXER TOUS LES EFFORTS DANS DEUX GRANDES DIRECTIONS -

- 1 LES PHOTOPILES.
- 2 LE CHAUFFAGE DOMESTIQUE.

ON AURA RAISON SUR CES DEUX POINTS, COMME ON A EU RAISON IL Y A 3 ANS QUAND ON DISAIT QU'UN JOUR, ON PARLERAIT SÉRIEUSEMENT D'ÉNERGIE SOLAIRE!

COMME JE NE SUIS BARRE DE CHEZ MOI DEPUIS TROIS JOURS



JE POURRAI RACONTER QUE J'ÉTAIS AU COLLOQUE

REISER

SOUS LE SOLEIL DES TECHNOCRATES

L'an zéro de l'ère solaire vient d'être officiellement décrété. Les scientifiques internationaux sont unanimes : le solaire sera l'énergie de demain. Des projets de centrales viennent d'être présentés sur le marché mondial. En France, on se demande si l'énergie solaire sera marginale ou soumise à un grand développement. Comme l'avoue J.C. Colli, délégué aux énergies nouvelles, « c'est avant tout un problème politique ».

Plusieurs centaines de scientifiques de nombreux pays ont participé à Toulouse la semaine dernière à un colloque international sur l'électricité solaire. Les organisateurs étaient deux organismes français, le C.N.R.S. (Centre National de la Recherche Scientifique) et le C.N.E.S. (Centre National d'Études Spatiales).

Ce n'est pas la mise en chantier prochaine d'une centrale solaire pour les pays en voie de développement, annoncée par Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, qui a pu faire oublier l'énorme disproportion des moyens mis en œuvre entre les recherches solaires française et américaine. L'industrie solaire est partie, et bien partie aux États-Unis. Le marché mondial solaire est disponible et promet d'être énorme. Le monde entier et tout spécialement les pays sous-développés, risquent fort de se trouver confrontés, dans quelques années, à la suprématie solaire américaine. L'électricité solaire fait appel à des technologies qui trouvent un fonctionnement optimal à l'échelle industrielle. Deux techniques principales sont employées. La première est la **conversion photovoltaïque** de l'énergie solaire réalisée dans les photopiles (production d'un effet photoélectrique interne sur un semi-conducteur). Les photopiles ont l'im-

mense avantage d'assurer la production directe d'électricité. Leur rendement est très supérieur à celui des appareils solaires à basse température style chauffe-eau : de 10 à 15 %. La photopile réagit en effet au rayonnement diffus aussi bien qu'au rayonnement direct.

Le gros inconvénient de la photopile est pour l'instant son prix. Les cellules terrestres sont vendues à environ 300 F le watt (il faut compter un mètre carré de panneaux pour produire 100 W). Selon les spécialistes, il faudrait une baisse du

coût d'un facteur 100 pour pouvoir développer à grande échelle les applications des photopiles. Ce n'est pas impossible : les transistors, par exemple, connaissent une baisse de prix du même ordre.

Les objectifs fixés sont déjà ambitieux : aux U.S.A., l'Energy Research and Development Administration (E.R.D.A.) veut mettre le prix de la photopile à 25 F le watt en 1978. Selon un rapport du CNRS, l'abaissement du coût des photopiles est lié au développement d'une nouvelle métallurgie du silicium adaptée à la photopile et à la mise au point d'un tirage de monocristal de silicium en ruban. En France, seules des petites entreprises comme RTC se lancent dans les photopiles. Elles risquent de se faire concurrencer par des grosses firmes américaines telle Westinghouse.

Une autre technique commence à se développer. C'est l'utilisation thermique de l'énergie solaire à haute température. A Toulouse, plusieurs projets de **centrales solaires thermiques** ont été présentés par les États-Unis, la France et la République Fédérale d'Allemagne. Il s'agit dans tous les cas de centrales de 10 mégawatts fonctionnant sur un principe

semblable à celui du four du CNRS à Odeillo : de nombreux miroirs concentrent les rayons solaires sur un même point, une chaudière située en haut d'une tour. Un fluide ainsi chauffé fait tourner une turbine selon le principe classique. Comme pour le nucléaire, ce n'est jamais qu'un moyen de faire bouillir de l'eau (moins dangereux, il est vrai). Le projet de centrale thermique française comporte plus de 6000 m² de miroirs. La centrale du CNRS reviendrait de 50 à 80 millions de F, soit 5.000 à 8.000 F le kilowatt installé.

Le problème numéro un des systèmes solaires à grande échelle est le stockage. Les espoirs se portent sur l'hydrogène obtenu à partir de la photodissociation de l'eau. Le Programme Interdisciplinaire de Recherche et de Développement en Énergie Solaire (PIRDES), dépendant du CNRS, poursuit également des études sur des procédés de stockage chimique. Mais leur coût augmenterait considérablement le prix du kilowatt solaire.

Les petites réalisations à l'échelle locale diminueraient les problèmes de stockage, de distribution, et donc le prix du kilowatt. La nature même de l'énergie solaire, distribuée sur la terre de façon dispersée, incite à une utilisation décentralisée. « Cette dispersion peut être un avantage si on pense non à des applications massives rivalisant avec les centrales classiques, mais à des utilisations à petite échelle, où l'énergie est consommée localement, sur le lieu même de sa production », indique un rapport du groupe de travail sur la photoénergétique du CNRS.

Mais les technocrates préfèrent le profit à la logique, et la plupart des recherches sont axées vers des réalisations grandioses. Chacun veut sa petite part de soleil, qu'on redistribuera ensuite à prix d'or à la population et aux pays sous-développés. La « houille d'or » ne pouvait porter meilleur nom.

Dominique Simonnet

QUELQUES ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

- *Au Japon*, le programme « Sunshine » prévoit un crédit de 700 millions de F par an jusqu'en l'an 2000 pour l'énergie solaire. 160.000 chauffe-eau solaires ont été vendus dans ce pays en 1974.
- *Aux États-Unis*, l'ERDA a reçu un crédit de 600 millions de F en 1976 pour le solaire et en prévoit 720 pour 1977. L'Agence envisage un développement du programme de façon à ce que 5 à 7 % de l'énergie américaine (chauffage et électricité) en l'an 2000, puis 25 % en l'an 2025, viennent du solaire. Le chiffre d'affaires de l'industrie des photopiles est estimé à 7 milliards de F pour 1985, 110 milliards de F pour 2010.
- *La République Fédérale d'Allemagne* a consacré 36 millions de F en 1976 à l'énergie solaire.
- *En France*, il est très difficile de connaître avec précision les crédits consacrés au solaire : les chiffres avancés fin 1975 donneraient, pour l'année 1976, 8 millions de F, « Le Monde » en annonce maintenant 20 à 30 millions et Jean-Claude Colli parle de 40 millions (dont 25 pour la recherche). A noter que les prévisions du VII^{ème} plan indiquaient, l'année dernière, un crédit moyen de 17 millions de F par an seulement.

SUR LE TERRAIN

PRESSE CONTRE

● « **Sud** », l'hebdomadaire du Languedoc et du Roussillon 3 F 50. Toutes les semaines, une mine d'informations politiques, sociales, économiques, écologiques, culturelles sur l'Occitanie. En vente dans les kiosques de la région. Mais il est préférable de s'abonner. Six mois : 75 F ; un an : 150 F ; étranger : 200 F. « Sud », 4, rue des Teissiers, 34000 Montpellier.

● « **Le Rictus Occitan** », bimestriel N° 19, janvier-février 1976, 4 F, « dernière station avant l'autoroute ». Titin et Milo en Occitanie ; faut-il tuer tous les touristes ? ; La révolte des Corbières ; etc. Abonnement 10 numéros : 40 F. « Le Rictus Occitan », 11 Villefloure.

● « **Apartheid : non !** », bulletin de la campagne anti Outspan, N° 1, février 1976, 3 F. Les nouvelles de l'apartheid en Afrique du Sud et de la campagne internationale de boycott des oranges Outspan. Abonnement 12 numéros : 25 F. Campagne Anti-Outspan, 46 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

● « **Combat Nature** », revue des associations écologiques et de défense de l'environnement, bimestriel, février 1976, 10 F. D'apparence respectable et sérieuse, « Combat Nature » fait passer « en douceur » des idées écologi-

ques. A noter dans ce numéro : un dossier sur la montagne assassinée. Abonnement un an : 60 F. « Combat Nature », BP 80, 24003 Périgueux.

● Le N° 7 du « **Cri des Murs** » est sorti. Il est consacré à « l'affaire » des comités de soldats : les dossiers vides, la vie de caserne, les sondages révélateurs de l'état-major sur l'état d'esprit des appelés, etc...

Les numéros précédents sur le chômage, le nucléaire, les accidents du travail sont encore disponibles. Le « Cri des

Murs », journal mural format 60 x 80, est disponible soit sur commande, soit sur abonnement. Tous renseignements : « Cri des Murs », BP 8, 75521 Paris Cedex 11.

● « **Hérodote : stratégies, géographies, idéologies** » est une revue trimestrielle qui s'attache autant à la « géographie de la crise » qu'à la « crise de la géographie ». Au sommaire du N° 1 : questions à Michel Foucault sur la géographie, enquête sur le bombardement des digues d'fleuve Rouge au Vietnam, etc. Une réflexion stimulante, à confronter à celle de Paul Virilio dans son livre « L'insécurité du territoire » (Monde Ouvert, Stock).

« Hérodote », Editions François Maspero, 1 place Paul Painlevé, 75005 Paris. Abonnement un an : 60 F.

● Un nouveau numéro (le 13) « **Undercurrents** », très très bon journal anglais et écopolitique, est paru. Diffusion en France : Librairie Parallèles, 47 rue Saint-Honoré, 75001. Ou bien on peut le commander directement : 11 Shadwell, Uley, Dursley, Glos, Grande-Bretagne.

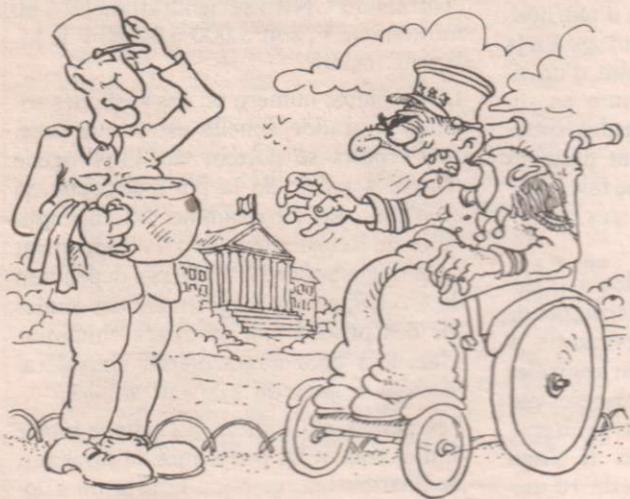
● Au sommaire de « **Practical Self-Sufficiency** » N° 2 (« autosuffisance pratique ») : comment construire un toit solaire, par Robin Clarke. Un article clair, précis, facile à lire (avec plan de montage) mais qui ne dissimule pas les problèmes. Le préambule donne le ton : « Ne croyez pas ce qu'on vous raconte sur le chauffage solaire, dans nos pays il ne suffit pas de fixer deux capteurs solaires sur votre toit pour avoir de l'eau chaude à volonté. Cela coûte de l'argent, et on n'obtient rien de valable si l'on n'est pas prêt à y passer du temps. Mais le résultat vaut l'investissement et l'effort. » « Practical Self Sufficiency », N° 2, 60 pence, Broad Leys Publishing Company, Widdington, Saffron Walden, Essex CB 11 3 SP.

L'OFFICIEL DU CHÔMAGE



Au sommaire : « Deux heures de travail par jour : libérez les horaires ! », « sexe et chômage », des nouvelles des comités de chômeurs... ect... 2,50 frs chez votre marchand de journaux. Abonnement 1 an (10 numéros) : 20 frs. (chèques à libeller à l'ordre de S.E. Voudiez) L'OFFICIEL DU CHÔMAGE - 12 rue Lamevicière - 75017 - Paris -

SUR LE TERRAIN (suite)



LUTTE ANTINUCLÉAIRE

● **BRAUD ET SAINT LOUIS** : Raymond Lambert, fermier du G.F.A. (Groupement Foncier Agricole) comparait devant le tribunal de Blaye, le 13 février, accusé d'avoir mis son terrain à la disposition de campeurs-militants antinucléaires, l'été dernier. Il a été relaxé, le jugement a eu lieu le 5 mars.
Le collectif de coordination redémarre encore une fois. Ci-dessous, la liste des comités participants, au 31 janvier 1976.

Comité de la Rochelle. J. Marie Leduc. Le Moulin du frêne. St Christophe. 17 La Jarrie.

Comité écologique et antinucléaire oléronnaise (CANOE). Guy Raynal. Av. de la Libération. 17310 St Pierre d'Oléron. Tél. 47.09.10.

Comité de Marennes. Annie Rullier. rue Delattre de Tassigny. 17320 Marennes. Tél : 85.09.75.

Comité de Cozes. Michel Berger. Soubirat. Meursac. 17120 Cozes.

Comité de Royan. Claudine Liang. Les châtaigniers. Route de la tremblade. 17640 Vaux/mer.

Comité de Meschers. J. Marie Chusseau. rue Paul Massy. 17132 Meschers.

Comité de Rochefort. Hervé Thouvenot. Les renauds. St Hippolyte. 17 Tonnay-Charente.

Comité contre le danger nucléaire. Presqu'île d'Arvert. 17750 Etaules. Tél. : 36.41.09.

SYDAM. Braud-et-St-Louis. Michel Serpaud. « les pâques ». 33149 Braud-et-St-Louis. Tél : 42.61.06.

Comité de Coutras. Jacques Desgroppes. 106 av. Justin Luquot. 33 Coutras. Tél : 49.07.84.

Comité de Libourne. J.P. Beney. Rieu-vert. n° 3 av. de l'épinette 33500 Libourne.

Comité de Bordeaux. 18 rue du Palais de l'ombrière. 33000 Bordeaux. Permanence jeudi 18-20 h.

Comité de Bayon. J.C. Blanc. 33146 Bayon.

Comité de Pauillac. B.P. 10. 33250 Pauillac.

Comité de Langon. Francis Geraux. St Maixant. 33490 St Macaire.

Coordination Dordogne. Amis de la Terre. Can. Ribérac. Centre culturel et sportif. 13 place de Gaulle. 24600 Ribérac.

● **BRETAGNE** : une centrale nucléaire à 40 km de Landivisiau ? L'EDF et le gouvernement ont décidé d'implanter une centrale de 5200 mégawatts à Ploumoguer-Plouarzel. Elle serait, par son eau chaude, une menace pour la pêche, qui fait vivre plus d'un millier des personnes au Conquet et aux alentours (220 marins-pêcheurs, 70 mareyeurs). L'activité d'une vingtaine d'exploitations agri-

coles est également mise en danger. Au total, la centrale détruira plus d'emplois qu'elle n'en créera.
Le CLIN (Comité local d'information nucléaire) de Porsmoguer se bat contre ce projet. Renseignements : M. Le Bouter, 1 bis rue Charles le Goffic, 29230 Landivisiau.

AUTOUR DE LA NON VIOLENCE

● **AGEN** : Réunion-débats avec Jean Goss, secrétaire général du Mouvement International de la Réconciliation, le vendredi 12 mars à 21 h, au centre culturel, 4 rue Ledru Rollin, Agen; le samedi 13, à 21 h, à la salle de la mairie de Villeneuve sur Lot; le dimanche 14 mars, de 9 h 30 à 17 h, au relais de l'amitié, Penne d'Agennais. Le thème de ces réunions : « un choix révolutionnaire : la non violence active ».

● **Centre de rencontre des Circauds** : Le dernier congrès du mouvement pour une alternative non violente (MAN) a adopté un texte d'orientation politique qui définit les aspirations, les propositions et les stratégies d'un important courant du mouvement non violent. Il sera publié définitivement dans quelques mois. Une présentation, une connaissance et une discussion de ce projet, semblent nécessaires. Une session sera donc organisée à Pâques, aux Circauds, du mardi 30 mars au soir au dimanche 4 avril à midi. Participation aux frais 100 F (50 F à l'inscription). Renseignements et contacts : Centre de rencontre Les Circauds, Oye, 71610 St Julien de Civry.

● **TOULOUSE** : « Défense populaire non violente », par Jacques Semelin du MAN, le vendredi 12 mars à 21 h à l'N7, 2 rue Camichel; « désarmement unilatéral ? » par l'Union Pacifiste de France, lundi 15 mars à 21 h, 23 bis rue Camichel; « non au nucléaire civil et militaire », mercredi 17 mars, 21 h, 23 bis rue Valade. Ces trois réunions sont proposées et organisées par le 103, groupe non violent, 39 rue Peyrolières, 31000 Toulouse.

● **LILLE** : A l'occasion du procès de Philippe Gauthier, objecteur inculpé pour désertion à l'ONF-Lille, plusieurs personnes renverront leurs papiers militaires, au cours d'une manifestation publique. Les intéressés peuvent prendre contact avec Jean Michel Defossez, 51 rue de Gand, 59000 Lille.

SOS APRI

Depuis 1957, Jean Pignero, alors instituteur, lutte de toutes ses forces contre les radiations. D'abord contre la débauche d'exams radiologiques systématiques, sans nécessité absolue, sans grande efficacité, mais non sans danger. Les doses de radiations perçues — dans les radioscopies notamment — ne s'éliminent pas. Elles s'accumulent dans notre organisme pendant toute la durée de notre vie, s'ajoutant aux autres sources de radiations telles que montres lumineuses, téléviseurs, aliments irradiés, retombées des explosions nucléaires souterraines et aériennes « contrôlées », et bien sûr centrales nucléaires.

Le mouvement antinucléaire en France n'a pu démarrer que grâce au travail fastidieux de Pignero et son Association pour la protection contre les rayonnements ionisants, rassemblant et compilant tout ce qui avait pu être écrit sur le sujet dans son bulletin mensuel, dont Fournier se faisait régulièrement l'écho dans « Charlie-Hebdo ».

En 1976, le mouvement antinucléaire est bien parti. L'industrie nucléaire aussi. Mais Pignero, retraité de l'Éducation Nationale depuis peu, aspire à un peu de repos. Mais tout le monde continue à s'en remettre à Pignero, qui tout seul dans son coin, rédige son bulletin, tire des tracts, assure une liaison continue entre tous les contestataires de l'atome. Du moins entre tous ses abonnés. Ce nombre diminue, et personne ne vient relayer Pignero, qui commence à s'épuiser.

Abonnez-vous en masse à l'APRI, soutenez Pignero, sinon une des meilleures sources de renseignements sur le nucléaire en France disparaîtra et c'est sûrement pas le moment.

Être adhérent et abonné, ça vaut bien 60,00 F et puis vous pouvez toujours vous arranger avec Pignero.

Association pour la protection contre les rayonnements ionisants, 12 rue des Noyers, Crisenoy, 77390 Verneuil l'Étang.



Une brochure de 100 pages avec beaucoup de photos et d'illustrations sur la lutte des travailleurs agricoles en Californie contre l'« Agribusiness ». L'originalité de leur combat réside dans le choix et l'utilisation de méthodes non violentes, comme la généralisation de la désobéissance civile, la mise en place d'alternatives communautaires, l'organisation internationale d'un boycott efficace. Cette lutte, au départ purement revendicative, a permis de faire ressortir l'identité culturelle des minorités (Philippines, Mexicains) qui sont les travailleurs immigrés des USA.
Prix : 5 frs dans les librairies parallèles ou à commander au journal COMBAT NON-VIOLENT BP 26 71800-La Clayette -

TUTTI FRUTTI

● **ROUBAIX** : Les Amis de la Terre ouvrent une bibliothèque écologique. Ils lancent un appel pour une aide matérielle, financière ainsi que pour des dons ou des prêts de livres. Contacter : Amis de la Terre de Roubaix, MJC, 6 rue de Tourcoing, 59100 Roubaix.

● **BESANÇON** : La section locale de la Ligue pour la Liberté des Vaccinations se réunit tous les deuxièmes jeudis de chaque mois, Maison pour tous de Besançon-Palente à 20 h 30.

● **Coordination écologique Nord Ouest de la région parisienne.** Réunion samedi 13 mars à 14 h 30 à la MJC de Houilles.

● **ERMONT (Val D'Oise)** : Une section écologie est en train de se créer à la MJC. Une première réunion destinée à regrouper les intéressés se tient samedi 13 mars à la MJC, 2 rue Hoche, 95120 Ermont. Tél : 959.43.31.

● **BESANÇON** : Vendredi 12 mars, salle Battant, le groupe Proudhon de la Fédération Anarchiste organisera une journée écologique. Outre les problèmes généraux (nucléaire, etc...) seront évoqués les problèmes plus spécialement régionaux, entre autres le canal à grand gabarit. Contact : Louis Venet, « Le monde libertaire », 4 rue de Lacaré, 25000 Besançon.

● **ANNEMASSE** : La première réunion du groupe « Ecologie et société » aura lieu le jeudi 11 mars, à 20 h 30, au centre communal de la Martinière Ambilly, sur le thème : « le nucléaire à votre porte ». Deux membres du Groupe de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire seront présents. Ecologie et société, les collines, A3, 75 route de Livron, 74100 Vétraz-Monthoux.

● **TOURCOING** : « La justice en question », au centre culturel, 100 rue de Lille, samedi 13 mars, de 14 à 19 h, avec une exposition organisée par la revue « Elan », poétique, littéraire et pacifiste. Entrée libre.

● **MARSEILLE** : Appel aux éducateurs. Depuis la fermeture du foyer de délinquants des Buissonnets, les éducateurs licenciés lancent une campagne de soutien à la pédagogie non répressive, suivie d'un grand meeting débat, le vendredi 19 mars. Les éducateurs du monde entier seront les bienvenus. Pour informations et pétitions, s'adresser au journal « La Criée », 39 allée Léon Gambetta, 13001 Marseille.

● **NANTES** : Trois insoumis nantais passaient vendredi 5 mars devant le Tribunal Permanent des Forces Armées de Rennes. Philippe Peneau et Christophe Mabit ont été condamnés à huit mois ferme, Jean-Pierre André à six mois. Des incidents ont fait quatre blessés dont un grave. Réunion mercredi 10 mars à 20 h 30 au CSOC, 57 rue des Hauts Pavés, Nantes.

● **STE GENEVIEVE (Oise)** : A la Porte du Virage centre de documentation et de rencontres sur la non violence active, session sur l'éducation, du 27 mars au 4 avril. Education dans la cellule familiale, éducation et milieu scolaire, éducation et environnement culturel, éducation sans violence. S'inscrire avant le 15 mars à la Porte du Virage, session éducation, 15 grande rue, Uilly St Georges, 60730 Ste Geneviève.

UN PRISONNIER FAIT LA GRÈVE DE LA FAIM

P. Sanna, qui écrit depuis plusieurs mois un livre sur les abominations des prisons où il est passé (Muret, Toul) et y dénonce les flagellations à la cravache dans les mitards, les tentatives d'assassinat, l'incarcération d'enfants, fait la grève de la faim à Fresnes depuis le 24 février. Son avocat a reçu entretemps les pièces réclamées, mais les lenteurs de la Justice ont réduit au suprême désarroi cet innocent qui n'en peut plus d'attendre. Il demande sa libération immédiate à titre conditionnel.

Françoise d'Eaubonne

Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de la Justice

Ayant été condamné à tort – 20 ans de réclusion – par la Cour d'Assises de Bastia, au mois de juin 1972, pour des faits en lesquels je n'ai strictement rien à voir, et où je n'ai jamais cessé de manifester mon innocence ; exaspéré par les méthodes dignes de Machiavel de cette Justice qui devrait n'être que limpide impartialité mais qui ne l'est pas et pour cause !... Excusez mon manque de formules académiques, mais vous y décélérez toute ma réceptivité à l'humour noir de l'appareil répressif, coercitif et très bourgeois dont vous êtes le chef suprême. J'ose m'adresser à vous, sans trop d'illusions néanmoins, pour vous informer de la crapulerie – eh oui ! c'est le terme qui convient le mieux dans le cas présent, de certains magistrats, crapulerie de laquelle je suis victime depuis six ans et qui me détermine, à partir de ce jour, à entamer une grève de la faim illimitée jusqu'à en mourir s'il le faut, pour que la Justice « impartiale et limpide » triomphe, elle que vous invoquez à travers les différents organes d'information lorsqu'il s'agit de P.D.G. incarcérés (rarement et pour quelques jours seulement) responsables, eux,

au nom du rendement à la chaîne et du profit marchand, de la mort « accidentelle » de près de 30.000 ouvriers par an.

Des faits précis ? Les voici : la Chambre d'Accusation de Bastia (Corse) a substitué les pièces essentielles de ma défense, ne les ayant jamais communiquées à mon défenseur d'alors (Michel Piesucci, du Barreau de Bastia). De sorte que par ce subterfuge volontaire les jurés de cette Cour d'Assises n'ont eu de ces pièces que l'interprétation fallacieuse soulignée dans l'acte d'accusation, sans avoir pu prendre connaissance des pièces originales qui, elles, donnaient une interprétation fondamentalement opposée et allant dans le sens de mon innocence. Par ce fait, la Cour de Cassation de Paris n'a pu statuer que sur un dossier incomplet.

Ces pièces existent, les magistrats de la Chambre d'Accusation de Bastia les avaient cachées, de sorte que je n'en ai eu connaissance qu'après ma condamnation. Depuis, je n'ai cessé de les réclamer par l'entremise de mes deux différents avocats. Le premier, maître Montferrand (Barreau de Toulouse), qui présentement n'est plus mon conseil, réclama en 1973 tout le dossier complet au Parquet de Bastia et n'en reçut que la moitié où, bien évidemment, il manquait les pièces essentielles.

Mon conseil actuel – Maître Marie-Christine Etelin du Barreau de Toulouse – réclame en vain ces mêmes pièces depuis de nombreux mois ; jusqu'à présent cela est resté lettre morte.

C'est pourquoi je me vois réduit à cette grève de la faim.

Innocent et carcéralement vôtre.

Pierre Sanna, mat 645513, Prison de Fresnes.

● **PARIS** : Trois jours de projections à Vidéo ciné troc autour du thème : « quel pouvoir ont les usagers sur l'habitat ? » Jeudi 11 mars à 20 h 30, montage diapos sur « le cadre de vie », un film sur l'occupation des maisons vides à Issy les Moulineaux, des films italiens, en super 8, sur la désobéissance civique. Le lendemain, même heure, projection d'un montage vidéo sur les problèmes de rénovation dans le XI^e arrondissement à Paris de films : « ville à vendre », « la rénovation urbaine » telle qu'elle est perçue par les habitants de Belleville ; « Montagnes à vendre », film qui retrace la lutte contre l'installation d'une station de ski dans les Pyrénées ; et « Le peuple a la parole » : bidonvilles à Lisbonne. Le samedi 13 mars, à 15 h : « La vie au féminin » : interviews d'habitantes des grands ensembles du plateau des Ulis ; un montage vidéo sur une ville nouvelle à Feyzin dans la banlieue de Lyon, et « Cergy-Pontoise ». Le soir, à partir de 20 h 30, un montage-vidéo sur la destruction des Halles et deux montages diapos, l'un réalisé dans le Marais, l'autre dans le 13^e.

Vidéo ciné troc, 8 villa du parc Montsouris, 75014 Paris. Tél. : 589.55.69.



Maso et Miso vont en bateau

C'est une bande vidéo de 50 mn réalisée par quatre femmes pour analyser certaines affirmations de Françoise Giroud, Secrétaire d'Etat à la condition féminine, comme : « La criminalité est une profession en pleine expansion chez les femmes. Les femmes aiment les misogynes. Le métier de chirurgienne est physiquement trop dur, de même que celui de chef cuisinier pour les femmes. Il y a au moins autant d'hommes que de femmes qui ont raté leur vie. Les hommes sont le moteur du progrès. Le féminin de "mon homme" est "ma mère". La violence est le propre des Irlandais... La conclusion logique de tout cela étant que "la femme est l'avenir de l'homme" (sic). Elles ont pensé que quatre voix en cœur valaient bien celle d'un secrétaire d'Etat. A partir du 10 mars ce montage passera à l'entrepôt 3, 7, rue Francis de Pressencé - 75014 - Paris.

● **PARIS** : « Les agriculteurs biologiques parlent de leurs problèmes », avec le concours de G. Becquerelle, le mercredi 10 mars, à 19 h 30 et « l'alimentation selon la pensée anthroposophique » par Xavier Florin, le mercredi 17, à 19 h 30. Ces deux réunions organisées par Nature et Progrès ont lieu au siège de cette association : 45 rue de Lisbonne, Paris 8^e. Participation aux frais : 7 F, nombre de places limité, s'inscrire à l'avance.

● **VITROLLES (Bouches du Rhône)** : Soirée pour la liberté des vaccinations, animée par Pierre Bressy et de nombreux médecins, le mercredi 10 mars, à 20 h 30 à la Maison pour tous de Vitrolles.

● **QUIMPER** : Une coopérative de bouffe biologique démarre. La permanence a lieu tous les vendredis soirs au « local écologique », 29 rue du Pichery, 10 rue Brizeux, 29 Quimper B.

● **BOURG EN BRESSE** : Soirée Chili, vendredi 12 mars, à 20 h 30, salle de justice de paix (derrière le théâtre). Deux films : « Quand le peuple s'éveille » et « Septembre chilien ». La projection sera suivie d'un débat avec plusieurs réfugiés chiliens.

● **SARTHE** : la coordination des objecteurs de la Sarthe tient une permanence le premier et le troisième mercredi de chaque mois entre 16 et 19 h, au 56 rue Gambetta, 72000 Le Mans. Si vous écrivez, précisez sur l'enveloppe « GRANV Coordination des objecteurs ».

● **LORIENT** : « Initiation aux techniques vitales ». C'est le thème du cinquième congrès du mouvement Nature et Vie, qui a lieu les 27, 28 et 29 mars au Palais des Congrès, 56100 Lorient. Au programme : technologies douces, agriculture biologique, hygiène dentaire, agressions contemporaines, alimentation, relaxation, jeûne... Conférences, tables rondes, expositions. Programme complet et bulletin d'inscription contre une enveloppe timbrée : Nature et Vie, 13 rue du Village Kervénanec, 56100 Lorient. Tél. : (97) 64 26 57.

● **MONTAUBAN** : opération « marée verte » les 20 et 21 mars. « Toute une ville, unanime (bof... NDLR), va se manifester pour la cause écologique durant la semaine du 15 au 21 mars ». Le groupe qui prépare activement cette semaine écologique recherche de façon urgente : pour le mardi 16 mars, un film long métrage (ou deux moyens métrages) en 35 mm si possible (à défaut en 16) « purement écologique ». Pour la semaine, cinq films sur l'écologie en 35 mm (ou à défaut en 16) court métrages de 30 à 40 minutes. Donner tous les renseignements détaillés à André Royer, Résidence Falguières, 82000 Montauban. Tél. : (63) 03 34 68.

● **DIJON** : le groupe écologique repart ! Permanence le jeudi de 19 à 21 h, 5 rue Paul Cabet, 21000.

● **MAYENNE (Mayenne)** : « armée ou défense civile non-violente », débat contradictoire avec Albert Ratz, au foyer culturel de Mayenne, mercredi 10 mars en soirée. Il vient de se créer à Mayenne un groupe « non violent, écologique et tout » ; un journal, « Point noir », est en préparation. Contact : Bob Boubet, le Bourgneuf, St Fraimbault, 53300 Ambrières.

● **Pierre le berger, film super 8**, de 35 minutes, tourné dans le Vercors en 1975, peut servir d'introduction à des débats. Ce film raconte l'histoire de Pierre, d'abord bûcheron puis ouvrier agricole, qui maintenant complète son insuffisante retraite par l'élevage d'un troupeau de chèvres. Un jour, le village où il habite se transforme en station de ski, et Pierre est expulsé de son logement. Il n'en trouve pas d'autres car tout est loué ou vendu aux vacanciers. L'expulsion de Pierre est l'argument du film, mais elle est surtout là pour tenter de révéler un phénomène plus profond : le rejet par notre monde industriel de tout ce qui n'est pas conforme aux exigences de sa rentabilité. Le film suit le berger dans sa vie quotidienne, repas, fabrication du fromage, traite des chèvres, jardin, etc., et cherche seulement à évoquer des problèmes à travers son portrait. Pour louer le film, s'adresser à APIC, Cinéma Libre, 22 rue Faubourg du Temple, 75011 Paris.

● « Guide des activités lyonnaises ». Les éditions Horus viennent de publier le n° 3 consacré à l'alimentation biologique. Ce guide contient surtout, outre de courtes études sur les dangers que peuvent présenter des produits ordinaires, toutes les adresses sur Lyon et sa région, de lieux où l'on peut trouver des produits sains, depuis la boulangerie jusqu'à la petite coopérative du coin, en passant par les marchés et les boutiques de régime, bien sûr. Vous pouvez vous procurer ce guide précis et bien fait auprès des Editions Horus, 13 rue d'Algérie, 69001 Lyon en joignant 9 F.

PETITES ANNONCES

● Y aurait-il parmi les lecteurs de la G.O. des gens ayant au moins un enfant entre 3 et 6 ans (impératif), qui souhaiteraient s'installer dans un hameau cévenol, pour y vivre toute l'année ? On propose des bâtiments à louer ou à revendre à bas prix et des terres à utiliser en commun. Il est indispensable d'avoir un peu de fric et d'être rapidement disponible. Ecrire ou passer. Gilles Nedelec, 20 avenue de Verdun, 94200 Ivry.

● Dans le Tarn, deux familles sont installées avec une soixantaine de chèvres et une centaine de chevreaux. Elles sont débordées de boulot car ça va bientôt être l'époque des fromages, et il reste de la terre à défricher et des maisons à retaper. Elles désireraient donc trouver un couple de chevriers capables de les seconder pour la bonne marche du troupeau. Rémunération envisagée. Ecrire vite à Françoise Geraud, « La Bégère » ; 81530 Vianes.

● Couple 30 ans, un enfant, cherche associés Sérieux, pour monter dans les Pyrénées (Soule) un élevage de chèvres en vue de la production de fromages. (Méthode Lemaire-Boucher envisagée). Vie en convivialité souhaitée. C. Rodriguez, B.P. 94. 64104 Bayonne cedex.

« La Gueule Ouverte »
 fondateur : Pierre Fournier
 rédacteur en « chef » : Arthur
 directrice de la publication : Isabelle Cabut
 maquette : Philippe
 virgules, accents et parenthèses : Laurent Samuel
 relations extérieures : Martine Joly
 relations intérieures : Fifi
 documentation : Françoise
 administration : « les éditions PATATRAS ! »
 société de presse au capital de 2100 F
 8, rue de Condé, 75006 Paris. (tél. : 033.47.02)
 dépôt légal : 1^{er} trimestre 1976
 imprimerie : « Les Marchés de France »
 44, rue de l'Ermitage, 75020 Paris
 distribution N.M.P.P.

abonnements : un an : 180 F ; 6 mois : 95 F
 trois mois : 50 F par chèque bancaire,
 chèque postal ou mandat adressé aux éditions
 Patatras, 8 rue de Condé, 75006 Paris

L'ENVIRONNEMENT, nous l'avons vu (1), c'est le secteur de la qualité et des mots, non des actes et de la quantité. Nous allons maintenant le vérifier sur pièces en comparant l'immaculée conception officielle sur le papier et son produit sur le terrain, qui en est d'autant plus couvert de crotte. Zéro, zéro six pour cent du tas de francs lourds fondants c'est rien pour Concorde, le Terrifique ou le Surgénérateur, mais ça suffit pour remplir les circulaires ou le crachoir. Si le budget de l'environnement stagne, les dossiers s'enrichissent. Depuis quelque temps les bons principes ou directives ministérielles s'efforcent de teindre en vert le flot bourbeux du développement (?) politico-économique. C'est ainsi que M. Gastaldi, écœuré de l'incompétence dont le même avait fait preuve dans les opérations de remembrement, vient d'accoucher d'une circulaire conseillant plus de modération dans l'usage de la tronçonneuse et du bull : désormais, en principe, on réfléchira avant de passer le paysage à la raclette. Et les « écologistes » seront invités à des stages où les spécialistes du Génie Rural, qui ont fait leurs preuves, leur prêcheront la bonne parole. En théorie c'est parfait, mais en pratique ?

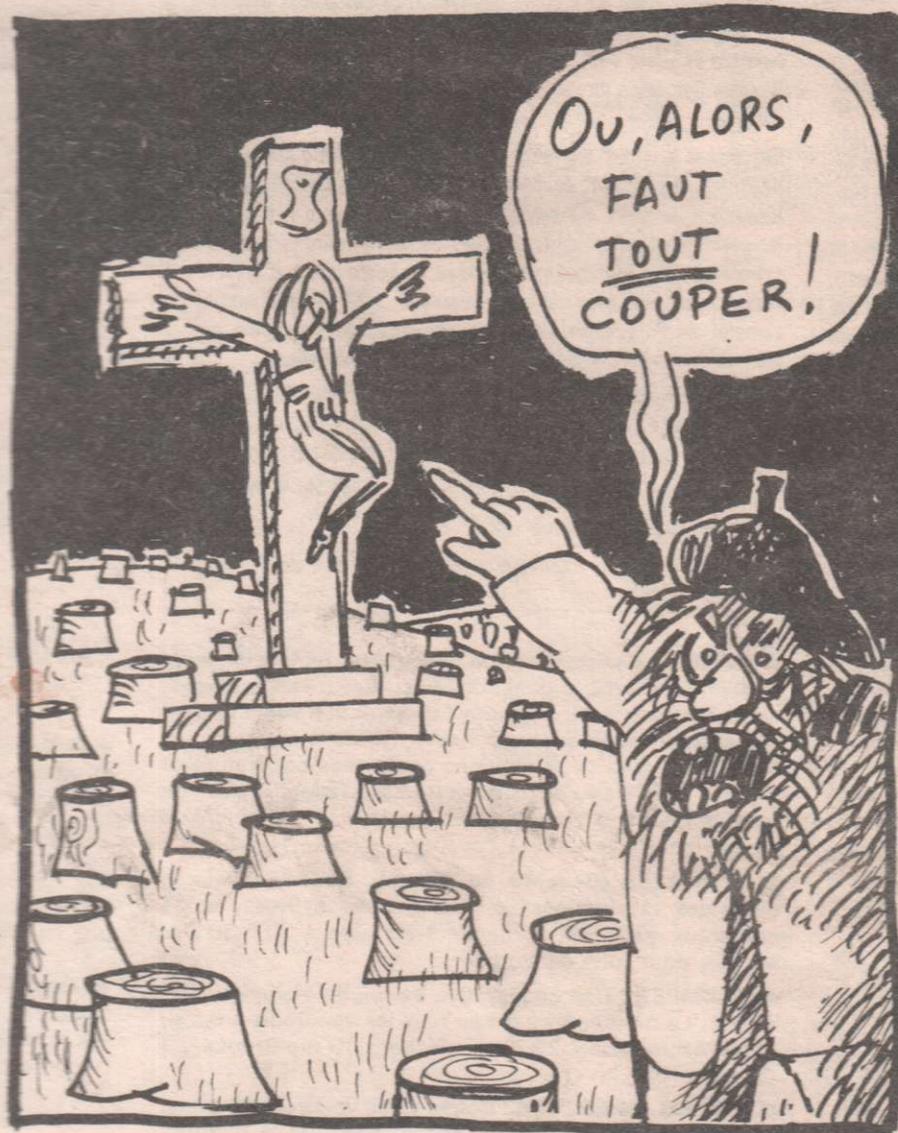
Un tour en Chalosse ou en Vendée vous dira comment cela continue de se faire : dépêchez-vous d'aller voir le Pays Basque ou le bocage vendéen tant qu'il en reste, justement j'entends la tronçonneuse qui rogne sous ma fenêtre. Mais les circulaires (qui n'ont rien d'impératif, notre régime est libéral) c'est toujours utile à sortir au bon moment, la technocratie se dédouane en opposant ses bonnes intentions à la rage du notable ou du paysan « compétitif » qui rêve d'une France vouée à la géométrie plane. C'est ainsi qu'en détruisant la campagne on la protège en se protégeant du même coup.

Et pour ce qui est des coupes rases aux fins de sapinettes, c'est pareil. L'ONF l'a promis, on va planter des feuillus en Pays Basque (en tout cas pas sur les hauteurs que j'ai devant le nez). Quant à la forêt de chênes entre Saint Palais et Bidache, ne vous inquiétez pas, la Mission Aquitaine a fait faire un beau rapport par le Muséum qui recommande de la conserver aux fins de loisir. Ceci dit, ne prenez pas la route de Bidache qui dominait la houle des frondaisons. C'est fini, il n'y a plus que des sapinettes dans du néant. M. Arretche peut dormir sur les deux oreilles.

Pour le littoral, là c'est autre chose. M. Philippe Lamour, qui a fait ses preuves sur la côte du Languedoc, nous le disait dernièrement dans « Le Monde », la doctrine est ferme. Le rapport Picquart l'a définie, et l'on travaille au projet de Conservatoire du littoral. C'est juré, plus de mur de béton : si vous en doutez référez-vous aux principes de protection du littoral océanique et lacustre de la Mission Aquitaine. Le 12 décembre 1974, un groupe interministériel les avait définis, aboutissant à « une demande de classement des sites 1) de la dune littorale dans les secteurs les plus sensibles ; 2) des rives des lacs ; 3) des forêts usagères.

CHRONIQUE DU TERRAIN VAGUE

*Une belle gueule de schizo ;
celle de la politique officielle
de protection de l'environnement,
notamment en Aquitaine.*



Ceci dit, ne confondons pas la poésie et la pratique. A Capbreton-Hossegor, Port d'Albret, Piraillan, Maubisson, Piqueyrot, etc... à tous les coups c'est sur la rive des lacs, du Bassin ou de l'Océan. Je passe vite, l'ayant déjà dit. Quant au projet de Cazaux, soutenu par la MIACA, (Mission d'aménagement) où est-il ? Dans la forêt usagère. A tous les coups l'on gagne. Mais cela ne sert à rien puisque ces rapports, directives ou circulaires n'ont rien d'obligatoire, comme vient de le démontrer le tribunal administratif de Pau qui a rejeté la demande de sursis à exécution du Comité de défense (2) contre le mur de béton d'Hossegor, que la publicité du promoteur lui-même se vante d'édifier sur la plage.

Assez parlé des contradictions de la théorie et de la pratique de la MIACA, il n'y a pas d'exception dans les opérations engagées. C'est l'évidence, et elle devrait courir les rues. Pour finir, passons à un autre chapitre : la pollution, qui peu à

peu nous submerge. Depuis 1970 (six ans déjà) on nous promet de l'eau, et un certain nombre de chômeurs de l'ENA se sont casés dans les agences de bassin. En théorie, parfait ; mais ne jetez pas un coup d'œil du haut des ponts de la Midouze dont deux papeteries s'occupent, ni du Bez : l'EDF c'est l'énergie propre, et cette coulée de boue n'a sans doute rien à voir avec la centrale d'Arjuzan. C'est comme l'ordure jetée n'importe où, les vieilles bagnoles, voici déjà quelques années qu'en principe on la recycle, qu'on les enlève et les comprime.

Mais en pratique faites donc un tour dans les forêts des environs de Bordeaux, cela vaut bien le projet de fontaine lumineuse place Tourny, en plus riche. Et le superbe foirail planté de vieux chênes du village basque voisin vient justement de s'embellir d'une carcasse. Aux dernières nouvelles, le vomit attirant le vomit, un camion d'un conseiller municipal vient d'y dégueuler ce qu'il avait sur l'estomac.

Ainsi donc le distinguo fonctionne à la satisfaction quasi générale : seulement, attention à la suite. Mais vous pouvez l'engueuler, le schizo est déconnecté, son embrayage est foutu : ses mains de fer râclent la terre aux fins de pouvoir ou de profit, tandis que son esprit rêve d'eau et de plage intactes pour les vacances. C'est le seul moyen pour lui - pour elle, notre société, et pour nous qui sommes dans le bain, pris entre nos principes et notre pratique - de nous supporter. N'insistez pas sur sa contradiction auprès du schizo, c'est pour lui le dernier moyen de s'adapter à l'impossible. Si vous insistez, il en crèvera ou vous tuera. Votre intérêt d'écologiste c'est de rentrer à votre tour dans le jeu : de chanter votre fausse note dans le grand orchestre, la musique atonale est provisoirement à la mode. Ou bien d'occuper le fauteuil : la rubrique, la commission, etc... qu'on vous a réservé ; cela dépend de vos goûts, si vous êtes d'extrême gauche ou du centre droit. Il faut bien agir pour la cause.

Mais qu'est-ce qu'agir ? Est-ce gueuler dans le vide ou faire n'importe quoi ? Non, c'était jusqu'ici une œuvre ou un acte qui aient un sens : qu'il serve à sauver la vie ou à l'enrichir. C'est faire passer la théorie dans la pratique, la généralité dans le cas concret, la fête dans le quotidien. C'est faire passer de la qualité dans la quantité. Quand l'esprit fout le camp d'un côté et le corps de l'autre, il n'en reste que du vent et de la bidoche pourrie. Quoique nous en disions un millénaire d'idéalisme religieux et bourgeois, la qualité c'est la quantité (mais exactement dans le sens inverse où l'entend la technocratie). Un pétard de cent mille tonnes est tout autre chose qu'une bombe de dix tonnes. Et si vous faites exploser toutes les mégatonnes actuellement disponibles, la quantité aura engendré irrémédiablement une qualité infernale. C'est toute l'histoire d'un Développement sans problème qui reposait sur le mythe d'une multiplication indéfinie.

Notre affaire dans la cataracte des milliards, c'est de pratiquer l'alchimie inverse. De faire reculer les zéros pour faire passer la qualité - le sens - dans la quantité, de faire rentrer les rêves et les mots dans la viande : cela se disait incarner. Si la liberté, la démocratie, la nature, ne passent pas dans les chiffres, les chiffres - l'ordinateur aidant - les détruiront. Il faut réintégrer la belle théorie dans la pratique. Et on ne peut le faire qu'en donnant l'exemple, si modeste soit-il. C'est pourquoi le Comité de Défense de la Côte Aquitaine, sans se laisser décourager, a décidé d'introduire un nouveau recours en justice où, se réclamant des circulaires officielles sur la protection du littoral, il réclame un franc de dommages et intérêts pour « mauvais fonctionnement de service public ». Si la protection de l'Environnement c'est du bidon, qu'au moins la justice le proclame.

Bernard Charbonneau

(1) Voir la G.O. N° 94.
(2) 6 rue St Joseph, 33000 Bordeaux.